

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES 2019

Conseil départemental de
Vaucluse



ÉDITO

Le rapport d'activité des services a vocation à mettre en lumière le foisonnement des actions conduites par notre institution départementale et mises en œuvre dans la cadre de la démarche « Vaucluse 2025-2040 ».

En effet depuis 2015, le Conseil départemental de Vaucluse s'est engagé dans une démarche prospective et stratégique pour l'avenir de nos concitoyens et de nos territoires.

Elle constitue la feuille de route de l'action départementale, le cadre d'une politique cohérente de modernisation de l'action publique territoriale.

Cette stratégie se décline en 4 axes :



- Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse,
- Soutenir la structuration de territoires de proximité,
- Contribuer à une société plus inclusive et solidaire,
- Refonder une gouvernance partenariale.

Les actions présentées dans ce rapport s'inscrivent dans au moins un de ces axes et reflètent l'engagement de la collectivité au service du territoire vauclusien et de tous ses habitants.

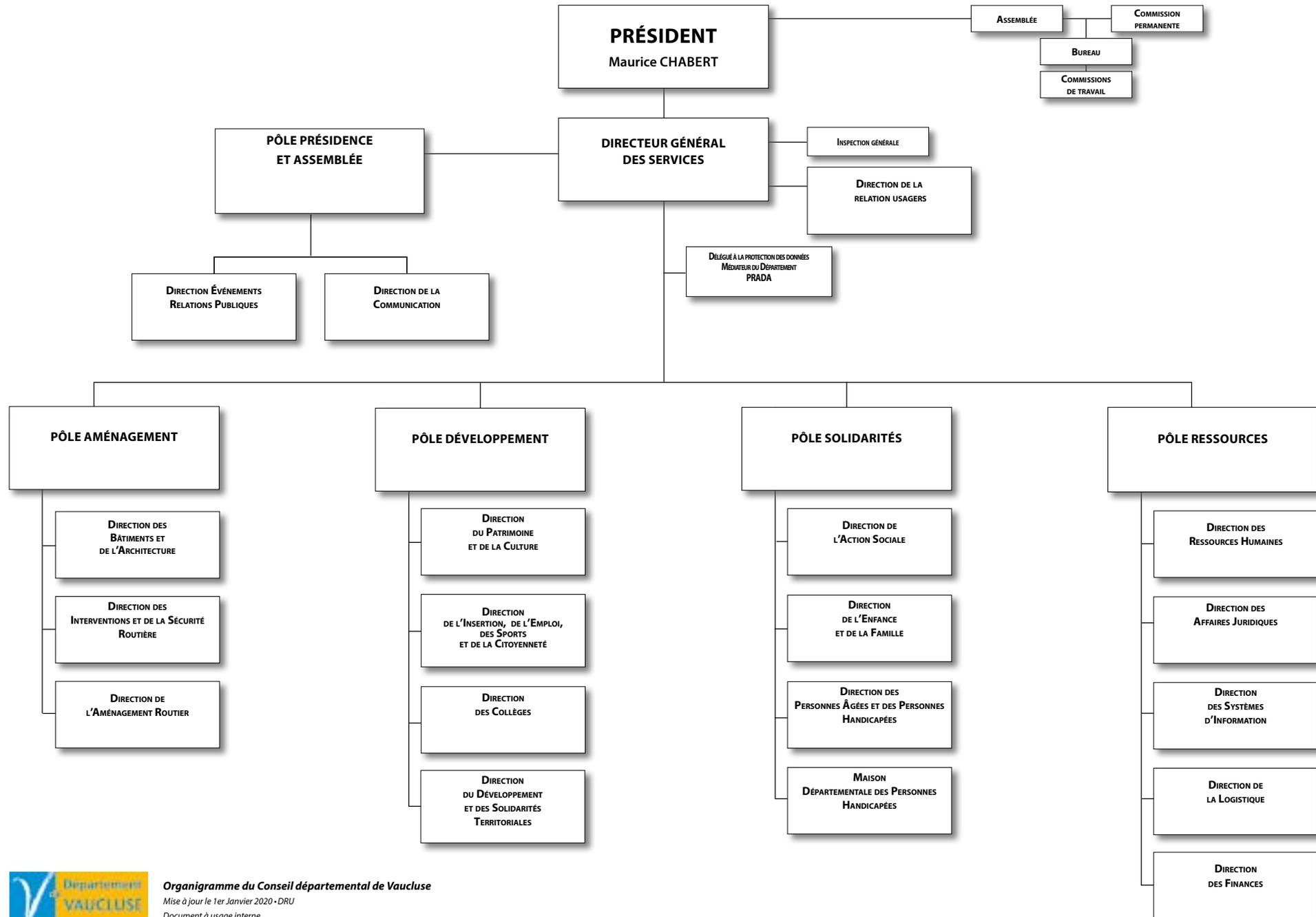
Pourtant, notre institution reste confrontée à une double exigence : celle de répondre aux contraintes budgétaires, avec des marges de manœuvre et des capacités d'intervention dont la contraction ne se dément pas et celle de maintenir la qualité du service public que chaque vauclusien est en droit d'attendre de notre part.

Malgré ce contexte, les agents de notre collectivité demeurent présents et actifs partout dans les territoires, tant urbains que ruraux, au service de nos concitoyens.

Soyons tous fiers du travail accompli, de la qualité de ce travail et de l'implication des personnels départementaux pour l'avenir du Vaucluse.

Maurice CHABERT
Président du Conseil départemental
de Vaucluse

ORGANIGRAMMES DES SERVICES :





SOMMAIRE

PÔLE AMÉNAGEMENT

- Mission gestion des risques et déplacements
- Service immobilier
- Direction des Bâtiments et de l'Architecture
- Direction des Interventions et de la Sécurité Routière
- Direction de l'Aménagement Routier

PÔLE DÉVELOPPEMENT

- Direction du Patrimoine et de la Culture
- Direction de l'Insertion, de l'Emploi, des Sports et de la Citoyenneté
- Direction des Collèges
- Direction du Développement et des Solidarités Territoriales

PÔLE SOLIDARITÉS

- Direction de l'Action Sociale
- Direction de l'Enfance et de la Famille
- Direction des Personnes âgées et des Personnes Handicapées
- Maison Départementale des Personnes Handicapées

PÔLE RESSOURCES

- Direction des Ressources Humaines
- Direction de la Logistique
- Direction des Finances
- Direction des Affaires Juridiques
- Direction des Systèmes d'Information

PÔLE PRÉSIDENTE ET ASSEMBLÉE

- Service de l'Assemblée
- Service des Moyens
- Direction de la Communication
- Direction des événements et des Relations Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

- Direction de la Relation Usagers

Conseil départemental
de Vaucluse

394 agents

PÔLE AMÉNAGEMENT

Il pilote les politiques publiques départementales relevant des trois directions du Pôle, en charge des bâtiments et architecture, des interventions et sécurité routière, et de l'aménagement routier. Il s'appuie aussi sur deux services, cinq missions et des conseillers techniques.

- **Le service comptabilité**, prestataire de service pour les autres directions, regroupe des fonctions permettant de sécuriser le fonctionnement comptable et d'organiser des processus de travail fiables et évolutifs.
- **La mission d'appui budget - ressources** s'occupe des stratégies de pilotage budgétaire, de la gestion des ressources humaines, du suivi de l'activité des services et des processus de travail.
- **La mission d'appui développement technique** s'occupe du suivi des évolutions juridiques et techniques, de l'organisation de la veille documentaire, de l'analyse et de la diffusion d'instructions techniques, du suivi de dossiers particuliers, des politiques d'achat, des moyens techniques et de la formation.
- **La mission d'appui relations transversales** est en charge du pilotage des chantiers transversaux, de la communication interne et externe, de l'organisation du suivi administratif et du suivi des programmes d'investissement.
- **La mission d'appui contentieux** suit les dossiers contentieux du pôle, en lien avec le pôle Ressources.



Pôle Aménagement

9 agents

MISSION GESTION DES RISQUES ET DEPLACEMENTS

Elle est une mission spécifique transversale aux quatre pôles.

MISSIONS

Elle assure l'animation du dispositif de gestion de crise en lien avec les services de l'État et le SDIS, la mise à jour et le développement de fiches réflexes (actualisation plan de gestion de trafic, plan inondation, préparation post crise,...) ainsi que le débriefing des retours d'expérience post crise, le suivi des différents plans spécifiques pilotés par l'Etat et leur traduction au regard des compétences du Conseil départemental.

Elle coordonne le dispositif de sensibilisation à la sécurité routière dans les établissements scolaires.

Elle gère le dispositif du transport adapté des élèves handicapés.

Enfin, elle accompagne le développement des actions en faveur du covoiturage et de l'éco mobilité.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Prise en charge du transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap

L'année 2019 a permis le renouvellement des marchés destinés au transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap. Trois entreprises se répartissent le territoire vauclusien pour effectuer le ramassage.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

• Mise en œuvre du schéma départemental de développement de covoiturage

Depuis 2018, 7 nouvelles aires ont été aménagées par le Département en particulier sur les RD900 entre Avignon et Apt, RD 942 entre Avignon et Carpentras, RD 973 entre Cavillon et Pertuis et RD 938 entre Cavillon et Carpentras.

10 nouveaux sites bénéficient d'une signalisation spécifique.

Leur localisation sur « covoiturageavignonvaucluse.fr » facilite la mise en relation entre conducteurs et passagers pour leurs déplacements quotidiens.

Le maillage des aires de covoiturage a été complété en labellisant des places de parking d'autres collectivités par le biais de conventions de gestion.



Soutenir la structuration de territoires de proximité / Contribuer à une société plus inclusive et solidaire / Refonder une gouvernance partenariale

• Gestion des risques : dématérialisation de la valise d'astreinte

Une valise d'astreinte dématérialisée, avec près de 300 documents synthétiques, a été créée en lien avec la DSI et la Mission information et communication numériques. Cet outil d'aide à la décision permet de faciliter la gestion des événements courants ou des situations de crise.

Ce nouveau support a été explicité aux cadres d'astreinte du Département afin qu'ils puissent se familiariser avec cet ensemble de documents numériques.



Refonder une gouvernance partenariale

Fait marquant

L'année 2019 a été marquée par le passage du Tour de France en juillet et les trois épisodes de crues/inondations qui ont affectés le Vaucluse en novembre et décembre (arrêtés de catastrophe naturelle).

Chiffres clés

Transport spécial des élèves et étudiants handicapés

- **1 903 975 €** consacrés au transport de **465** élèves et étudiants handicapés

Prévention et gestion des risques routiers

- **37 800 €** consacrés à la sensibilisation à la sécurité routière de **4 083** élèves
- **85** enquêtes d'accidentologie et de circulation réalisées
- **2 234** interventions réalisées pendant les astreintes

Coordination des risques majeurs

- **9** exercices de sécurité réalisés en coordination avec les services de l'État en Vaucluse

Gestion des astreintes

- **148** signalements dans le cadre des astreintes (routes, transports, bâtiments, social)
- **48** cadres d'autorité et d'astreintes impliqués

Perspectives 2020

Les actions seront poursuivies en 2020 pour développer les pratiques de mobilité durable, favoriser la mobilité solidaire et soutenir les projets locaux innovants dans ce domaine, mais également optimiser la gestion des risques en partenariat avec les acteurs du plan ORSEC.

Pôle Aménagement

9 agents

SERVICE IMMOBILIER

Le Service Immobilier est en charge de la gestion du patrimoine immobilier, de son acquisition jusqu'à sa valorisation.

MISSIONS

Ce cadre d'action se décline en trois temps. Le service recherche, évalue, négocie pour mener à terme les acquisitions nécessaires à l'exercice des compétences du Département.

Il peut ainsi s'agir de biens bâtis (pour répondre au besoin d'une direction opérationnelle) ou non-bâtis (notamment pour l'exercice de la compétence Voirie).

Il s'assure des conditions d'occupation du patrimoine grâce à un inventaire immobilier complet.

Enfin, il mène une gestion dynamique de ce patrimoine immobilier en veillant à sa valorisation notamment par des procédures de location ou de cession.

Cette activité conduit le service à travailler en transversalité avec l'ensemble des pôles de la collectivité.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Nouvelles acquisitions et gestion dynamique du patrimoine immobilier

À l'issue de 2019, qui correspond à sa seconde année d'existence, le service immobilier a pleinement contribué à la mise en œuvre des politiques publiques départementales en opérant nombre d'acquisitions.

À titre d'illustration, peuvent être citées les opérations suivantes :

- l'acquisition sur la zone d'Agroparc (Avignon) du terrain nécessaire à l'édification du Pôle de recherche et de conservation du patrimoine Vauclusien pour un montant de 4 339 041.86 € auprès de Citadis,
- l'acquisition du terrain qui accueillera le futur EDeS sur la commune d'Apt (106 750 €),
- l'acquisition des parcelles supportant la vélo-route du Calavon (EV8) auprès du Parc naturel régional du Luberon pour un montant de 779 748 €,
- l'acquisition des parcelles utiles à la sécurisation du passage à niveau n°8 au Thor.

Dans le même temps la poursuite d'une gestion dynamique du patrimoine immobilier est menée, concrétisée notamment par la cession de biens bâtis et non bâtis qui n'étaient plus utiles au Département pour un total de plus de 2 millions d'euros en recettes d'investissement.

Enfin, la démarche appliquée sur les dépenses et recettes de fonctionnement au cours de l'année 2019 a permis de présenter pour la première fois un budget primitif pour l'année suivante au sein duquel les recettes prévues sont supérieures aux dépenses.

Perspectives 2020

L'année 2020 s'inscrit dans le sillage de 2019 avec de nouvelles acquisitions majeures, dont le projet d'acquisition de nouveaux locaux en faveur du Pôle Solidarités puis une gestion dynamique du patrimoine qui se poursuivra avec un objectif en recette d'investissement fixé à 1,5 M d'€.

Pôle Aménagement

28 agents

DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DE L'ARCHITECTURE

Elle assure en lien avec les Pôles concernés la conduite de la réalisation des travaux neufs et de la réhabilitation des collèges et des bâtiments du Conseil départemental. Elle est en charge de contrôler périodiquement l'état de ces bâtiments. Enfin, elle garantit la maîtrise des coûts d'entretien, de maintenance et des grosses réparations pour améliorer la qualité et l'efficacité de la gestion des bâtiments.

MISSIONS

- **Le service opérations nouvelles et réhabilitation** assure la conduite des opérations en phase opérationnelle (études, travaux).
- **Le service entretien, maintenance** gère en externe la maintenance des bâtiments et pilote les travaux d'entretien, d'aménagement et de grosses réparations des collèges et bâtiments départementaux. Il propose des actions correctives et préventives. Il réalise des réaménagements de locaux et assure, en lien avec la Direction de la Logistique ou la Direction des Collèges, la gestion des demandes de travaux.
- **Le bureau gestion administrative et financière** assure l'ensemble des missions administratives de la Direction : assistance gestion administrative, gestion financière.
- **La cellule faisabilité-programme** assure la conduite des études préalables de définition des opérations.
- **La cellule transition énergétique** gère l'entretien-maintenance des équipements thermiques et impulse une dynamique d'optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments du Conseil départemental.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• De nouvelles opérations en travaux : structures routières et collèges

Trois opérations d'envergure concernant à la fois la politique publique des collèges et celle des routes, ont donné lieu à des autorisations de programme :

- Construction de nouveaux bâtiments du Centre d'Entretien et d'Exploitation Routier de Carpentras : 4,8 M€,
- Nouvelle opération de restructuration pour le Collège Pays des Sorgues au Thor : 6,2 M€,
- Poursuite de la réhabilitation du Collège Vallis Aéria à Valréas : 8,9 M€.

La Direction s'est inscrite de façon pratique dans la transition numérique par la prise en compte du travail collaboratif à travers le dispositif « BIM » (Building Information Modeling) sur chantier avec l'opération de Carpentras.

Un accompagnement a été réalisé avec le soutien de la Fédération Régionale du Bâtiment.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

• Plusieurs études de maîtrise d'œuvre pour répondre aux besoins de la population

L'année 2019 a été riche en études avec l'aboutissement de 2 concours de maîtrise d'œuvre pour l'Espace Départemental des Solidarités et le Centre d'Entretien et d'Exploitation routier d'Apt, de 2 procédures concurrentielles avec négociation concernant le collège Saint Exupéry à Bédarrides et le collège Lou Vignarès à Vedène.

Pour répondre également aux besoins de la population et en lien avec la nouvelle organisation du pôle des Solidarités, des études ont été engagées à Sault pour la création de l'antenne de l'EDeS d'Apt et l'aménagement du rez de chaussée du Centre d'Entretien et d'Exploitation routier d'Orange pour les besoins de la PMI.

Des études ont démarré pour des sites à fort enjeu culturel et patrimonial comme l'Auditorium du Thor, le château de la Tour d'Aigues ou le Palais de Papes à Avignon.

Des études pour le collège Voltaire à Sorgues et la réhabilitation de l'EdeS de Lassone à Carpentras se poursuivent.

Enfin, des études de programmation importantes et structurantes sont en cours pour le Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vaclusien à Agroparc, le site de Vedène, le site de Limbert, la Segpa du Lavarin à Avignon, ou bien encore le Centre Départemental de Plein Air et Loisirs de Fontaine de Vaucluse.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

Chiffres clés

Entretien bâtiments

- 146 sites entretenus par le Département
- 148 installations contrôlées

Restructurations, réhabilitations, constructions

- 109 opérations clôturées dans l'année
- 3 opérations en Garantie de Parfait Achèvement représentant un coût total de 24 699 391 € :
 - construction de l'EDes de Carpentras
 - aménagement de l'ancien immeuble UNEDIC pour l'EDeS d'Orange
 - réhabilitation totale du collège Giono à Orange

Patrimoine

- 151 sites propriétés du Conseil départemental de Vaucluse.
- 9 bâtiments loués par le Conseil départemental de Vaucluse
- 8 bâtiments vendus

Accessibilité

- 25% des bâtiments départementaux sont conformes aux règles d'accessibilité

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Des travaux réglementaires, sécuritaires, de grosses réparations et des outils supports

Après les collèges, les EDeS ont aussi bénéficié de travaux conformes au Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS).

Des travaux de mise en sécurité des bâtiments et accessibilité des personnes en situation de handicap conformément à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) ont également été réalisés.

Des travaux de rénovation des 10 chaufferies des collèges, et des travaux sur clos et couvert (étanchéité des Collèges Boudon et Eluard) se poursuivent.

Le renouvellement des marchés à bons de commande corrélés à la création de nouveaux outils, les marchés de relevés des bâtiments, les prestations intellectuelles pour les installations thermiques, les travaux de génie climatique participent à la bonne exécution du budget et répondent aux diverses sollicitations.

La diffusion de l'application « APPL-IMMO 84 » est l'aboutissement d'un travail important de recensement de données et a permis de fédérer l'ensemble des pôles.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

Fait marquant

La signature de la Charte BIM (Building Information Modeling) avec la Fédération du BTP 84 a permis de s'équiper en mobilité du poste de travail.

Perspectives 2020

La Direction envisage de s'engager davantage dans des actions de Développement Durable avec notamment l'adhésion à EnvirobatBDM, association qui a pour objectif de participer à la généralisation de la prise en compte des exigences du Développement Durable dans l'acte de construire, de réhabiliter et d'aménager, dans la mise en place d'actions intégrées au schéma directeur de la Cellule Transition Énergétique (CTE) et à l'Agenda 21, ainsi que dans la faisabilité photovoltaïque.

Pôle Aménagement

292 agents

DIRECTION DES INTERVENTIONS ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Elle est en charge de l'ensemble des politiques d'entretien, d'exploitation et de sécurité du réseau routier, ainsi que de la mise en œuvre du Dispositif d'Aide Technique aux Communes (DACT).

MISSIONS

- **La cellule programmation budgétaire et contrôle des marchés** assure le pilotage des outils financiers et la gestion des procédures des marchés publics.
- **La cellule de pilotage des activités des Agences Routières Départementales (ARD)** assiste la direction dans le pilotage et le suivi de l'activité des ARD afin d'orienter la stratégie d'entretien du Conseil départemental. A cette cellule est rattaché le référent hygiène et sécurité dans l'objectif de renforcer son rôle notamment dans l'animation nécessaire en la matière.
- **Le service politiques et expertises** est chargé de définir et de coordonner les politiques menées. En dehors de certaines opérations de confortement d'ouvrages d'art.

Il comprend :

- **le bureau information routière** organisé autour de 2 thématiques :
 - la gestion du domaine public, chargée de la coordination des

actes de gestion (arrêtés de voirie, permissions de voirie, avis sur documents d'urbanisme) ;

- le système d'information routière en charge du pilotage des outils d'information routière.

- **le bureau sécurité routière** qui assure la coordination des actions et des projets de sécurité routière : suivi et analyses des données trafic et accidentologie, diagnostics et expertises, programmation des actions à conduire, relations avec les services de l'Etat, politique de signalisation et d'équipements de la route.

- **le bureau ouvrages d'art** en charge de la programmation et du suivi des travaux d'entretien des ouvrages d'art.

- **le laboratoire routier** assure, en lien avec les services opérationnels, une mission de veille technique et de conseil, ainsi que le contrôle de la qualité des travaux réalisés (terrassements, enrobés, bétons).

.../...

MISSIONS

- **Le service prestations mutualisées** assure une mission de services supports aux 4 agences routières en leur mettant à disposition les matériels roulants et des équipements spécifiques nécessaires à l'entretien et l'exploitation des routes. Il comprend un atelier mécanique et un centre de travaux spécialisés.

Il comprend :

- **L'atelier mécanique** assure l'entretien et la réparation des matériels roulants avec une thématique « achats et matériels » chargée d'élaborer les choix de matériels en lien avec les services et agences, qui assure le suivi et le contrôle et gère le magasin.
- **Le centre de travaux spécialisés** assure les travaux spécialisés sur le réseau routier en coordination avec les agences routières.

- **Les quatre Agences Routières Départementales** mettent en œuvre les politiques d'entretien, de sécurité et d'exploitation routière sur l'ensemble du territoire départemental. Elles assurent la présence territoriale du Département auprès des acteurs territoriaux et des usagers/riverains du réseau routier.

- **Les onze Centres d'Entretien et d'Exploitation Routiers (CEER)** exercent les missions traditionnelles d'entretien et d'exploitation de la route (patrouillage, fauchage, viabilité hivernale, maintien de la signalisation, maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien courants, ...).

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Mise en place d'un Système d'Information Routière numérique « SIREO »

« SIREO » est un outil commun de gestion durable du patrimoine routier départemental et d'aide à la décision et de connaissances entre les services territoriaux et la Direction.

Il permet de cartographier et d'identifier le réseau et l'ensemble de ses dépendances et accessoires (Points

de repère, ouvrages d'art, délaissés, aires de repos, signalisation, ...) et de les caractériser (diagnostic des chaussées, travaux réalisés et programmés, données sur la signalisation, photos, plan arbres,...).



Soutenir la structuration de territoires de proximité/ Refonder une gouvernance partenariale

• Révision du règlement de voirie départemental pour la gestion du domaine public et la protection du patrimoine routier

Il a été révisé et approuvé par l'Assemblée départementale le 21 juin 2019, compte tenu des évolutions juridiques et techniques en matière de gestion du domaine public et des modifications du réseau routier.

Il prend notamment en compte le déploiement du Très Haut Débit ou encore les vélo-routes.

Il est opposable aux tiers et il précise les droits et obligations du Département, des usagers et riverains, et des concessionnaires.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

• Expérimentation du fauchage raisonné : une pratique respectueuse du développement durable

Les abords du réseau routier départemental constituent des refuges variés pour la faune et la flore.

Afin de préserver cette biodiversité tout en assurant la sécurité des usagers et en maîtrisant les coûts de fonctionnement, le fauchage raisonné a été expérimenté au printemps 2019.

Cette approche consiste à augmenter les hauteurs de fauche et à s'adapter à la pousse et au type de végétation en retardant les coupes et les limitant au strict nécessaire.

Cette expérimentation, positive, sera traduite en 2020 par un Plan Départemental de Fauchage Raisonné.

Le fauchage raisonné est un des éléments de gestion durable des dépendances routières ; il est complété par d'autres réflexions, portant sur la gestion des délaissés, des aires de repos, des déchets routiers et dépôts sauvages, et des actions particulières pour la protection de la biodiversité, comme la mise en place d'hôtels à insectes sur les aires de repos, ou bien encore la gestion des traversées de route par la petite et la grande faune.



Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse

Chiffres clés

- **11 Centres d'Entretien et d'Exploitation Routiers (CEER) répartis sur 4 Agences Routières :**
 - Carpentras : **3 CEER, 756 kms RD**
 - Isle sur la Sorgue : **2 CEER, 637 kms RD**
 - Pertuis : **2 CEER, 400 kms RD**
 - Vaison la Romaine : **4 CEER, 533 kms RD**

Entretien et exploitation du réseau routier départemental

- **26,8 M€** consacrés à l'entretien des Routes Départementales :
 - **6,7 M€** en fonctionnement
 - **20,1 M€** en investissement

Coût de revient net d'entretien total par km : **11 540 €**

- **28 322 kms** de fauchage
- **460 tonnes** d'enrobés à froid

Matériels

- **54 camions** et fourgons bennes
- **49 fourgons**
- **30 tracteurs débroussailleurs**
- **18 tractopelles** et chargeurs

.../...

Fait marquant

L'année 2019 a été marquée par une réorganisation de la DISR basée sur trois objectifs :

- La sécurité des usagers (création d'un bureau de sécurité routière),
- Le développement durable (réflexions et actions lancées avec un objectif de gestion durable de notre patrimoine routier),
- L'efficacité des interventions (répartition optimisée des actions entre Agences Routières et Direction).

Perspectives 2020

L'année 2020 verra la consolidation d'actions de sécurité routière et d'entretien durable : définition d'une politique de signalisation horizontale, plan de gestion des déchets routiers, plan de gestion des arbres, ...

L'exploitation routière se modernisera avec la mise en place d'un logiciel de planification et de suivi d'activités ainsi que l'utilisation de tablettes numériques pour le patrouillage du réseau et la surveillance des ouvrages d'art.

Pôle Aménagement

35 agents

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ROUTIER

Elle pilote l'ensemble des opérations d'aménagement du réseau. Les projets ayant un impact sur la géométrie du réseau ont vocation à être traités par cette Direction.

MISSIONS

- **Le service travaux** assure la maîtrise d'œuvre en phase travaux des opérations d'investissement les plus importantes, d'autres chantiers pouvant être confiés aux agences routières. Dans ce cadre, il veille à la bonne exécution technique des chantiers et à leur suivi financier.
- **Le service maîtrise d'ouvrage** est en charge de la maîtrise d'ouvrage des opérations de modernisation du réseau routier départemental, de sécurisation et d'aménagement des entrées et traversées d'agglomération, de la mise en sécurité des arrêts de bus et des projets départementaux de vélo routes. Il s'appuie pour ce faire sur les services de maîtrise d'œuvre de la direction ou ceux des agences routières.

- **Le service études** porte les missions de maîtrise d'œuvre études des projets routiers pour le compte des conducteurs d'opérations.

Il est composé :

- **d'un bureau d'études générales** en charge des études et procédures réalisées en amont des projets.
- **d'un bureau d'études opérationnelles** qui réalise en régie une partie des études techniques des projets routiers portés par la Direction et coordonne l'action des bureaux d'études en agence.
- **La cellule programmation budgétaire** intègre les fonctions de perception des recettes.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Poursuite du programme pluriannuel de modernisation des voies transférées par l'État et de modernisation des axes structurants

L'aménagement de deux échangeurs sur la RD 942 (axe à 2 x 2 voies Avignon/Carpentras) a permis la séparation des flux de transit et de desserte des agglomérations traversées.



Soutenir la structuration de territoires de proximité

• Recalibrage des voies et renforcement des structures de chaussée avec traitement de sécurité par itinéraire

Deux carrefours giratoires ont été réalisés sur des axes structurants (RD 900 et RD 31) permettant ainsi de sécuriser des intersections accidentogènes.



Soutenir la structuration de territoires de proximité

• Poursuivre le développement des véloroutes et voies vertes

Deux sections nouvelles de la ViaRhôna (EV17) ont été aménagées et permettent ainsi de couvrir l'itinéraire Lapalud vers Caderousse. L'aménagement de la traversée de Coustellet (EV8) a été également réalisé.



Soutenir la structuration de territoires de proximité

Chiffres clés

Aménagement routier

- **27 926 483 €** investis pour les aménagements routiers
- **2 338 925 €** investis pour les véloroutes
- **19** opérations livrées, notamment :
 - RD235 - Commune de Carpentras : aménagement de la section déviation Nord / déviation Sud Ouest
 - RD942 - Commune de Monteux : aménagement échangeur dénivelé déviation Ouest
 - RD942 - Réfection de la chaussée entre les communes du Pontet et de Carpentras - 1ère phase : le Pontet / Entraigues sur la Sorgue
 - RD938 - Commune de l'Isle dur la Sorgue : aménagement de la section RD900 / Velorgues
- **10** opérations en cours de réalisation, notamment :
 - RD900 - Commune d'Apt : aménagement du parking du futur EDES
 - RD938 - Commune de Cavaillon : aménagement de la section RD16 / entrée nord de l'agglomération
 - RD97 - Commune de Jonquerettes : aménagement de la traversée urbaine

Fait marquant

Deux opérations d'envergure d'aménagement d'échangeurs routiers sur 2 x 2 voies (RD 942) ont été livrées.

Perspectives 2020

Il est prévu d'aménager l'axe RD 907 à Sorgues et Bédarrides ainsi que l'échangeur RD 942 ZAC du Plan à Entraigues sur la Sorgue.

Conseil départemental
de Vaucluse

678 agents

PÔLE DÉVELOPPEMENT

Il pilote les politiques publiques départementales relevant des quatre Directions du pôle en charge des collèges, du patrimoine et de la culture, de l'insertion, l'emploi, les sports et la citoyenneté, et du développement et des solidarités territoriales. Il s'appuie aussi sur quatre missions :

- La mission d'appui budgétaire, logistique, marchés, commande publique, bâtiments
- La mission d'appui informatique, nouveaux applicatifs, systèmes d'information, e-administration
- La mission d'appui Ressources Humaines
- La mission d'appui juridique, procédures internes et pilotage du soutien aux associations



Pôle Développement

81 agents

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE

Elle contribue à la mise en œuvre de la politique culturelle du Département, afin de favoriser l'accessibilité à la culture pour tous les Vauclusiens, de compenser les déséquilibres géographiques, calendaires et thématiques, de développer des actions de proximité de mise en valeur du patrimoine vauclusien, de veiller à la coordination et à la mutualisation des ressources, de permettre la professionnalisation des acteurs de la culture et enfin de favoriser la mise en réseau.

MISSIONS

• **Le service prospective et soutien aux acteurs culturels** met en œuvre la politique culturelle votée par l'Assemblée départementale et précisée dans les divers schémas départementaux de développement culturel ou d'enseignement artistique.

À ce titre, il instruit les demandes de subvention en faveur des associations, conservatoires/écoles de musique, de l'éveil musical en milieu scolaire primaire rural et en milieu spécifique, les bourses « arts plastiques » et les dossiers particuliers.

Il met en place des outils opérationnels d'évaluation artistique et financière des structures. Il met en œuvre le programme de spectacles du Centre Départemental à Rasteau, le dispositif d'accueil en résidences de créations, ainsi que des actions d'éducation artistique (Parcours-Danse, spectacles itinérants, mallettes pédagogique).

Il assure une fonction ressources d'information culturelle, notamment dans le domaine du spectacle vivants.

• **Le service de la Conservation départementale** exerce une responsabilité scientifique, technique, administrative sur cinq musées départementaux et un musée associé par convention. Il participe à leur valorisation culturelle et touristique à travers leur mise en réseau territoriale.

Il apporte du conseil, de l'expertise, de l'accompagnement technique et financier aux projets menés par les communes, associations et privés pour la restauration de leur patrimoine culturel.

Il contribue à la connaissance et à la constitution de savoirs par la mission inventaire qu'il mène en lien avec la Région.

Il assure de la formation dans les domaines de la conservation au sens large.

Le service est composé de deux bureaux :

- **Le bureau des collections, du patrimoine et de la recherche** est chargé de la gestion des collections, des programmes scientifiques, de la mission patrimoine. Il regroupe les fonds muséaux et documentaires, les programmes de recherches et le soutien à la restauration du patrimoine.

.../...

MISSIONS

- **Le bureau de la coordination, des publics et du développement** gère le fonctionnement quotidien des musées, la mission des publics et les projets de promotion et de développement. Il s'articule autour de trois axes : les publics des musées et la médiation culturelle, la promotion et le développement touristique, l'accueil et la surveillance des musées.

• **Le service archéologie** assure la gestion préventive du patrimoine (fouilles, diagnostics), les interventions sur les sites menacés, la valorisation et la conservation du patrimoine archéologique et contribue à des actions de formation. Il réalise aussi des interventions d'archéologie programmée et gère un centre de documentation spécialisé. Ses collaborateurs, participent à des publications, des expositions, des actions pédagogiques et assurent des conférences.

• **Le service des archives départementales** a pour mission d'assurer la collecte, le classement, la conservation, l'inventaire, la communication et la valorisation des archives anciennes et contemporaines départementales ainsi que le contrôle sur les archives publiques, courantes et intermédiaires des services producteurs. Les enjeux contemporains sont ceux de l'archivage électronique, pérenne et sécurisé, et de la mise à disposition des données publiques dans le contexte large de l'open data.

Le service est composé de 2 bureaux :

- **Le bureau des fonds** chargé de l'ensemble de la chaîne archivistique depuis le contrôle scientifique et technique de l'Etat jusqu'à la finalisation des instruments de recherche.
- **Le bureau des publics** chargé de la mise à disposition des instruments de recherche, de la communication des documents et de la valorisation des fonds.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Dispositif départemental en faveur de la Culture

Adoptés en 2019, le Schéma Patrimoine et Culture 2019-2025 et le Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques 2020-2025 sont déclinés dans le dispositif départemental en faveur de la culture.

Les missions de l'association Arts Vivants Vaucluse ont été internalisées depuis septembre 2019 afin de permettre au

Département d'accroître sa capacité à agir dans le cadre du nouveau Schéma Patrimoine et Culture et de donner plus de lisibilité à l'action culturelle départementale.

Une programmation culturelle au Centre Départemental de Rasteau a été mise en place pour la saison 2019-2020.



Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse

• Mise en valeur des musées départementaux

Cette valorisation s'inscrit dans une forte volonté de démocratisation culturelle, à travers :

- la programmation grand public « Les Musées visitent les saisons » avec quatre expositions temporaires - La Forêt au musée de Valréas, « Graines de vie » au musée de Cadenet, « Graines comestibles » au musée de Bonnieux, « Liberté, Egalité, Fraternité » en itinérance (cette dernière a

reçu le label ministériel « Le Musée sort de ses murs »),
- l'instauration de la gratuité des musées, du billet donateur,
- le développement de partenariats touristiques (Passtouristique).

Ces actions ont permis d'animer des périodes de faible affluence.



Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse

• Projet de construction du Pôle Patrimonial

Après la conclusion des études préalables et la finalisation du programme présentant l'état des besoins des futurs occupants du nouveau bâtiment du Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien, et suite à la procédure d'acquisition du terrain de la future construction à Agroparc, la toute fin d'année 2019 aura vu la première

réunion du jury de maîtrise d'œuvre pour procéder à une sélection de 4 cabinets sur 117 candidats, appelés maintenant à proposer une esquisse pour la sélection finale. Ce pôle accueillera les Archives départementales, le service Archéologie, les réserves muséales, le CCE et sera mutualisé avec les Archives de la Ville d'Avignon et Grand Avignon.



Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse

Fait marquant

La politique culturelle a été structurée au travers de schémas et de dispositifs intégrant la missions reprises d'Arts Vivants en Vaucluse avec notamment l'enseignement, l'éducation artistique, l'action "Musique à l'hôpital et au CAMSP"...

Perspectives 2020

Les missions élargies seront pleinement investies dans le pôle de conservation et de recherche patrimonial, la saison des musées « plein les yeux », la fouille préventive à Entraigues et la programmation 2020/2021 à l'auditorium Jean Moulin Le Thor.

Chiffres clés

Conservation et revalorisation du patrimoine

- 21 inventaires d'archives mis en ligne
- 39 actions d'accompagnement scientifique, de communes diagnostiquées et/ou ayant fait l'objet d'un inventaire
- 30 757 visiteurs dans les expositions organisées par le Département
- 120 260 visiteurs sur le site internet des Archives
- 365 mètres linéaires d'archives entrées
- 25 475 pièces conservées
- 27 opérations archéologiques (12 diagnostics, 2 fouilles et 13 études de bâti ou suivi de travaux)
- 56 387 € de subvention reçus au titre de diagnostics d'archéologie préventive réalisés par le service

Prospective et soutien aux acteurs culturels

- 3 693 300 € de subventions de fonctionnement versées aux acteurs culturels
- 417 009 € versés à 35 structures d'enseignement artistique dont 162 657 € consacrés à l'éveil musical

Livre et lecture

- 2 480 acquisitions pour les bibliothèques des musées, des Archives et de l'Archéologie

Pôle Développement

90 agents

DIRECTION DE L'INSERTION, DE L'EMPLOI, DES SPORTS ET DE LA CITOYENNETÉ

Elle est centrée sur l'insertion professionnelle et la citoyenneté (sport, éducation populaire, lecture publique). L'objectif est notamment d'améliorer le retour à l'emploi, que ce soit l'emploi salarié ou l'entrepreneuriat, en créant des passerelles entre l'insertion par l'économique, l'emploi, l'économie sociale et solidaire, et en mobilisant tous les leviers relevant de compétences départementales qui peuvent concourir à l'intégration, au vivre ensemble...

MISSIONS

- **Le service livre et lecture** est chargé de la mise en œuvre de la politique départementale en matière de livre et lecture. Il accompagne un réseau de 102 bibliothèques (informations, conseils, expertise, apport de documents, formations, prêt d'expositions, dispositif de subventions) via des conventions passées entre le Département et les communes concernées.

Il mène des actions en partenariat avec des acteurs de terrain qui œuvrent en faveur de la lecture, des pratiques d'écriture et de la lutte contre l'illettrisme (une journée petite enfance, une formation « lecture, écriture » à destination des animateurs des accueils de loisirs sans hébergement, la formation des intervenants de l'opération lire et faire lire, l'organisation du Prix départemental de lecture à voix haute pour les élèves de 6^{ième} et de 5^{ième}).

Il se compose de deux bureaux :

- **Le bureau Ressources**
- **Le bureau développement des collections, des publics et des territoires**
- **Les services sport et éducation populaire** assure la mise en œuvre

des politiques de développement sportif (schéma départemental en faveur du sport, le plan départemental des espaces, sites et itinéraires, soutien au mouvement sportif, gestion de la maison départementale des sports, organisation de manifestations) et l'appui à l'éducation populaire (centres départementaux de plein air et de loisirs). Il est organisé autour de deux bureaux :

- **Le bureau animation des activités de pleine nature**
- **Le bureau prospective et soutien aux acteurs du sport et de l'éducation populaire.**

- **Le service droits au Revenu de Solidarité Active (RSA)** instruit et prend toutes les décisions en matière d'ouvertures et de fermetures des droits au RSA, non subdélégués à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et à la Mutualité Sociale Agricole (MSA), ainsi que les décisions de réintégration dans le dispositif, après une sortie suite à une sanction.

Il gère les indus et les demandes de remises gracieuses des créances non subdéléguées à la CAF ou à la MSA.

.../...

MISSIONS

Tout en étant un lieu de ressources pour l'ensemble des intervenants du dispositif RSA, il délivre également les agréments relatifs à l'instruction administrative des demandes RSA. Le service assure le contrôle des droits et devoirs des allocataires du dispositif et le traitement des dossiers présentant une suspicion de fraude. En outre, il examine tous les recours gracieux et contentieux. Il comprend une mission du droit.

- **Le service Insertion, Emploi, Jeunesse** gère l'ensemble des dispositifs et partenariats des domaines de l'insertion : contractualisation, suivi, orientation, référencement des allocataires du RSA, contrats aidés, mobilisation des acteurs de l'insertion sur les actions favorisant l'employabilité, communication autour de l'offre d'insertion, suivi des actions relevant de l'insertion par l'activité économique, actions de soutien à la mobilité.

Il comprend deux bureaux et une mission transverse systèmes d'information et d'évaluation.

- **Le bureau ingénierie et pilotage Insertion Emploi Jeunesse** assure le suivi du Plan Départemental d'Insertion (PDI), du Pacte Territorial d'Insertion (PTI), du Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion (FAPI), de la Convention Stratégie Pauvreté (volet insertion) et de la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens (CAOM). Il élabore,

met en œuvre et évalue les dispositifs d'insertion professionnelle départementaux : référencement et accompagnement des BRSA, gestion de la CAOM, gestion de l'insertion par l'Activité Economique, du Fonds Social Européen (FSE), des clauses d'insertion. Il a en charge le pilotage de la politique Jeunesse, l'animation du partenariat et la démarche d'amélioration continue.

- **Le bureau parcours individuels Insertion** gère le traitement et la validation des Contrats d'Engagement Réciproque (CER) et des Projets Personnalisés d'Accès à l'Emploi pour le rétablissement des droits (PPAE). Il assure l'assistance téléphonique aux BRSA et aux référents ainsi que pour la plateforme Job Vaucluse. Il a en charge la saisie du référencement et le traitement des Aides Individuelles Départementales (AID) ainsi que l'organisation et le suivi des équipes pluridisciplinaires, les réorientations du référencement.

- **La mission transverse systèmes d'information et d'évaluation**, assure la gestion de l'applicatif métier IODAS, la gestion des accès CAF, Pôle Emploi, MSA, la gestion des indicateurs d'activités (DRESS, indicateurs service, performances...) et la gestion technique de la plateforme Job Vaucluse.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Mise en œuvre d'un plan de contrôle de l'allocation RSA

La révision des modalités de traitement des dossiers présentant une suspicion de fraude a été engagée avec la mise en place des amendes administratives.

Les premières amendes administratives ont été émises en juillet 2019.

26,83% des amendes ont été recouvrées et un montant partiel encaissé de 11 108 €.

Sur 41 amendes prononcées, 30 restent à recouvrer pour un montant total de 21 144 €.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

• Renforcement du partenariat du Pacte Territorial d'Insertion

Le Département a décidé d'accroître le financement de l'accompagnement des structures de l'Insertion par l'Activité Economique pour renforcer l'encadrement des bénéficiaires dans leur parcours d'insertion professionnelle.

personnes les plus éloignées de l'emploi d'accéder au marché du travail local.

Les clauses d'insertion dans les marchés publics sont un axe majeur de la politique d'Insertion pour permettre aux

Le Département a signé une convention avec la Région pour faciliter l'accès à la formation des bénéficiaires du RSA accompagnés. C'est un outil complémentaire dans leur parcours d'insertion.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire / Refonder une gouvernance partenariale

• Poursuite de la mise en œuvre du schéma de développement de la lecture 2018-2020

Deux actions significatives ont été mises en œuvre dans ce cadre :

- Une action-phare à l'intention des collégiens « Tous à la page ! », en co-pilotage avec la Direction des collèges a permis à 42 établissements inscrits représentant 85 classes de bénéficier de 6h à 10h d'ateliers d'écriture pendant toute l'année. Ils ont été conduits par 4 associations vauclusiennes.

- L'inscription du Service Livre et Lecture dans la Nuit de la lecture, opération nationale, a permis de faire découvrir aux agents de la Collectivité le fonctionnement et les activités du Service Livre et Lecture.



Soutenir la structuration de territoires de proximité / Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

Fait marquant

Une étude sur le niveau de vétusté des équipements sportifs vauclusiens a été réalisée par le service des Sports et de l'éducation populaire au cours du 1^{er} semestre 2019. Près de 200 équipements ont été analysés et classés selon 3 catégories : équipements vétustes, de niveau acceptable, en bon ou très bon état. Une trentaine nécessiterait une réhabilitation rapide.

Perspectives 2020

La mise en œuvre du Schéma Départemental de Développement du Sport 2019-2022 s'illustrera notamment en 2020 par le lancement de l'appel à projet relatif à la mise en œuvre du dispositif d'aides pour la réhabilitation des équipements sportifs d'intérêt départemental.

Chiffres clés

Allocation RSA

- **101 477 625 €** versés à **16 332** foyers bénéficiaires du RSA (BRSA)
- **9 449** entrées dans le dispositif
- **6 579** sorties du dispositif
- **41** amendes administratives prononcées

Action insertion emploi jeunesse

- **730** contrats aidés dont **182** Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) et **616** Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) : **1715 427 €**

Soutien aux opérateurs de l'insertion par l'activité économique

- **1 398** bénéficiaires du RSA entrés dans une action IAE
- Taux d'issues positives : **36 %**

Sport

- **1324 432 €** consacrés à **332** associations sportives
- **259 900 €** consacrés à la vie associative et aux centres de loisirs

Livre et lecture

- **139 736** livres prêtés aux **102** bibliothèques du réseau dont **77** informatisées

Pôle Développement

420 agents

DIRECTION DES COLLÈGES

Elle assure le suivi des activités des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ) en prenant en compte leur spécificité de culture (Education Nationale) et de fonctionnement (périodes de fermeture, double autorité fonctionnelle et hiérarchique). Elle a aussi comme mission obligatoire la sectorisation des collèges.

La Direction des Collèges gère, avec la mission d'appui ressources humaines, les Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement (ATTEE) en poste dans les collèges. Elle exerce une autorité hiérarchique sur ces personnels et veille à ce que les missions d'accueil, d'hébergement et d'entretien des collèges soient assurées.

MISSIONS

Par sa mission restauration, elle a en charge la sécurité alimentaire et la qualité nutritionnelle des repas servis aux collégiens. Elle est également support technique dans l'application des recommandations du groupe d'études des marchés de restauration collective de nutrition ainsi que dans la mise en place et le suivi du plan de maîtrise sanitaire de l'HACCP. Elle apporte son assistance dans l'organisation du travail des équipes, le choix des équipements de restauration et la gestion des situations de crise.

- **Le service programmation et investissements des collèges** a en charge les travaux, le numérique et les équipements mobiliers des collèges. À ce titre, il assure la programmation des travaux, des référentiels techniques, coordonne avec la Direction des Bâtiments et de l'Architecture le suivi des dossiers en lien avec les missions de cette dernière, participe aux commissions techniques, assure la gestion des dotations pour travaux et la convention de main unique avec la Région pour les collèges en cité mixte. Il équipe les collèges (plans d'équipement, référentiels, marchés d'équipement...), élabore et pilote le schéma directeur TICE.

- **Le service pilotage et vie des collèges** assure la gestion financière, des actions d'accompagnement pédagogique, des aides à la personne et des collèges privés sous contrat d'association. À ce titre, il suit le fonctionnement administratif et financier des collèges : dotation de fonctionnement des collèges publics, subventions et aides financières, politique tarifaire de restauration, contrôle de la légalité des actes des collèges publics. Pour les collèges privés, il a en charge le forfait d'externat part matériel, le forfait d'externat part personnel, l'aide à l'investissement, ainsi que d'autres aides. Il pilote et met en œuvre les actions éducatives initiées par le Département et soutient les initiatives des établissements.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Etude conduite avec l'État pour la sectorisation des collèges

Une étude menée auprès des collèges du bassin d'Avignon, en concertation avec l'Education Nationale a conduit le Département, à modifier la sectorisation des collèges d'Avignon : Jean Brunet, Anselme Mathieu, Frédéric Mistral,

Gérard Philippe, Joseph Roumanille, Joseph Vernet et Joseph Viala, ainsi que celle du collège Lou Vignarès à Vedène, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2019.



Soutenir la structuration de territoires de proximité

• Poursuite de la mise en œuvre du SDTICE2 (2017-2021)

Avec la reprise des compétences de maintenance des réseaux informatiques à distance par la DSI, chaque collège public sera doté d'une classe mobile.

Les opérations d'entretien de 1^{er} niveau restent nécessaires sur site.

La diminution des interventions des équipes des points Acar du Rectorat, conjuguée à la disparition annoncée

des AED « informatiques » (contractuels de l'Education Nationale), a contraint la Direction des Collèges et la Direction des Systèmes d'Information à trouver une organisation adaptée au bon fonctionnement des matériels en place dans les établissements avec la création d'une équipe mobile d'intervention (UNIC 84). L'équipement matériel des collèges (PC et classes mobiles) est en cours de renouvellement.



Soutenir la structuration de territoires de proximité

• Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges gestionnaires d'un service de demi-pension

Afin d'être en conformité avec la loi de transition énergétique (qui stipule que « L'État et ses établissements publics ainsi que les collectivités territoriales mettent en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective dont ils assurent la gestion. »), le Département poursuit une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

A la rentrée 2019, tous les collèges gestionnaires d'un service de demi-pension sont entrés dans cette démarche,

accompagnés par le Département.

Sur la méthode, chaque collège a dû constituer un comité de pilotage chargé d'organiser des pesées des denrées restants sur les plateaux à la fin du repas au restaurant scolaire, pendant une semaine ou plus, à différentes périodes de l'année pour mesurer une progression.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

Fait marquant

L'année 2019 a été marquée par la modification de sectorisation des collèges publics d'Avignon et de Vedène.

Perspectives 2020

Il est envisagé d'accompagner les collèges dans la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Chiffres clés

Fonctionnement des collèges

- **22 784** collégiens dans les **41** collèges publics vauclusiens
- **6 014** collégiens dans les **13** collèges privés
- **410** agents départementaux dans les collèges publics
- **97 405 €** versés au titre de la demi-pension
- **650 000 €** consacrés à l'équipement, matériel et mobilier des collèges

Aides financières aux collégiens

- **21 %** de collégiens bénéficiaires d'une bourse départementale

Actions culturelles et civiques

- **230 437 €** consacrés aux actions éducatives

Pôle Développement

74 agents

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Elle regroupe les politiques publiques en matière d'aménagement (hors routes, ouvrages d'art et bâtiments) et de développement territorial afin de favoriser des transversalités et synergies, autour d'une seule entrée, celle des dynamiques territoriales.

MISSIONS

• **Le service aménagement de l'espace, agriculture, environnement** assure le suivi des politiques départementales conduites en matière d'aménagement de l'espace, agriculture, environnement, habitat et énergie.

Il est organisé autour de 3 bureaux.

- **Le bureau Aménagement de l'Espace - Agriculture** est en charge de l'urbanisme, du foncier agricole et périurbain, des aides à l'agriculture et des dispositifs départementaux pour l'assainissement et l'eau potable.

- **Le bureau Environnement** est en charge des domaines de l'eau et des rivières, des espaces naturels et paysages, de l'éducation à l'environnement et des partenariats avec les Parcs Naturels Régionaux.

- **Le bureau Habitat-Énergie** est en charge de la politique locale de l'Habitat à travers le Plan Départemental de l'Habitat (PDH), le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), le schéma Départemental des Gens du Voyage, les dispositifs d'aides à la pierre et en faveur du renouvellement urbain et de la lutte contre la précarité énergétique et le développement des énergies renouvelables au sein de l'habitat.

• **Le service Laboratoire Départemental d'Analyses** agit pour la sécurité sanitaire des aliments, le développement agro-alimentaire et l'épidémiologie des maladies animales auprès des communes, administrations, agriculteurs, industries, artisans, restauration, grande distribution, particuliers.

Il est composé de 3 bureaux et d'une mission support :

- **Le bureau hygiène alimentaire** réalise des analyses soit dans le cadre d'autocontrôles à la demande (restauration, commerces) soit pour les services de contrôle et d'inspection sanitaire.

- **Le bureau relation clients** assure la prospection commerciale, l'organisation des prélèvements et collectes, les missions d'audits de formation et de conseil et le suivi administratif et financier des clients.

- **Le bureau biologie vétérinaire** assure la surveillance des maladies réglementées (maladies réputées contagieuses et maladies à déclaration obligatoire), de l'antibiorésistance animale et de la faune sauvage.

- **La mission support** en matière de qualité, métrologie et informatisation a en charge le système qualité, le suivi métrologique des matériels, l'actualisation des pratiques et le suivi des projets informatiques.

.../...

MISSIONS

• **Le service prospective et soutien aux territoires** est organisé autour de 2 missions :

- **La mission Europe** assure conseil, suivi et accompagnement des porteurs de projets sollicitant des cofinancements européens.
- **La mission accompagnement des collectivités locales** met en place des politiques d'aides à l'investissement en direction des communes et des établissements publics de coopération intercommunale.

Le service anime des démarches prospectives en matière d'aménagement et de développement durable (Vaucluse 2025-2040, Agenda 21...), le partenariat avec l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse. Il assure le suivi des projets de territoires des intercommunalités. Il a en charge la coordination des démarches partenariales territoriales, notamment le Contrat de Plan État-Région, le Plan Rhône et la CIMA, ainsi que le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public.

• **Le service attractivité et développement territorial** a en charge l'aménagement numérique du territoire, le développement du tourisme et de la promotion territoriale (en lien avec Vaucluse Provence Attractivité), du vélo (en lien avec le Pôle Aménagement qui porte la maîtrise d'ouvrage de certains itinéraires et équipements et le service des sports) et la mise en œuvre du Plan Départemental Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Il assure le suivi des grands projets structurants notamment inscrits au CPER et accompagne les intercommunalités dans leurs projets de zones d'activités et d'immobilier d'entreprises via le dispositif Ecoparc Vaucluse.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Mise en œuvre du schéma Départemental Vélo en Vaucluse

Adopté le 5 juillet 2019, le Schéma Départemental Vélo (SDVV) 2019-2025 va permettre d'apporter des réponses à l'ambition du Conseil départemental en matière de développement du vélo, au regard de ses compétences (tourisme, social, sport, santé, environnement, éducation), et de mutualiser les moyens et coordonner les actions avec les partenaires sur l'ensemble du territoire.

Il s'articule autour des 3 axes stratégiques suivants :

- Sécuriser et développer la pratique pour tous, touristes et vauclusiens
- Structurer les itinéraires et développer l'intermodalité vélo

- Promouvoir le vélo comme élément clé de la stratégie touristique du Vaucluse

Les actions de ce Schéma seront mises en œuvre avec les partenaires du Département

- les EPCI disposant d'un rôle bien identifié dans le développement des éco mobilités
- les associations qui militent pour inciter à la pratique du vélo
- Vaucluse Provence Attractivité : à l'instar du pilotage du label Accueil Vélo, VPA a vocation à soutenir la promotion de la « Provence à vélo »

 **Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse / Soutenir la structuration de territoires de proximité**

• Poursuite de la restructuration du Laboratoire Départemental d'Analyses

Durant toute l'année 2019, le service du laboratoire a travaillé en transversalité avec la Direction des Systèmes d'Information, la Mission Information et Communication Numériques et le délégué à la protection des données personnelles au développement de l'Extranet Laboratoire, homologué en décembre 2019, et permettant aux clients de consulter leurs rapports d'analyse via ce télé service.

la feuille de route du Laboratoire départemental pour 2020-2022. La nouvelle trajectoire permet de mieux saisir les forces et faiblesses de la structure.

La nouvelle grille tarifaire du Laboratoire départemental a été adoptée le 13 décembre 2019.

Le business plan remis à jour porte désormais la dénomination de « trajectoire à trois ans » et constitue

 **Soutenir la structuration de territoires de proximité / Contribuer à une société plus inclusive et solidaire**

Chiffres clés

Gestion des espaces naturels sensibles (ENS)

- **21** Espaces Naturels Sensibles (ENS) sur **1 885 hectares** dont **15** aménagés et ouverts au public

Énergie

- **164** équipements des logements en dispositifs énergie renouvelable aidés
- **304** opérations de rénovation thermique de logements subventionnées

Agriculture

- **341 290 €** consacrés aux transactions réalisées avec Agrilocal84.
- **42** acheteurs ont passé au moins une commande sur l'année

Attractivité territoriale tourisme

- **2 706 000 €** subventionnés à l'Agence d'Attractivité du Tourisme

Soutien aux projets de territoire

- **13** subventions d'équipement versées à **3** communes et **10** ASA pour le pluvial pour un montant global de **738 510 €**

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Révision du plan d'actions de l'Agenda 21

Engagé dès 2010 dans un Agenda 21 de première génération, le Département de Vaucluse a révisé son Agenda 21 en 2019 afin d'introduire plus de transversalité dans ses politiques publiques et contribuer aux grands objectifs climatiques, écologiques et énergétiques, fixés dans les engagements internationaux, européens et nationaux.

Fruit d'une démarche volontaire, l'Agenda 21 est un projet territorial de développement durable qui s'inscrit désormais dans le cadre de l'Agenda 2030 mondial.

L'Agenda 21 constitue une opportunité de mise en cohérence des différentes compétences du Département : action sociale, autonomie des personnes, insertion, gestion des infrastructures routières, collèges, Espaces Naturels Sensibles, numérique. La mise en œuvre des politiques départementales représente des leviers d'actions

importants dans le cadre d'une prise en compte globale des grands enjeux de lutte contre les changements climatiques.

Le nouvel Agenda 21 s'appuie davantage sur la dimension sociale du Développement durable, pour laquelle le Département est particulièrement impliqué.

Le Département a mené cette révision en impliquant l'ensemble des pôles et des directions pour aboutir à 26 actions ciblées sur des objectifs opérationnels à courts et moyens termes, des actions plus transversales et collaboratives, et des actions innovantes intégrant les enjeux de transition écologique, climatique et énergétique. Pour relever ces défis, le Département se positionne comme un acteur du Développement durable concernant son propre fonctionnement, et surtout en tant qu'acteur majeur des solidarités humaines et territoriales.

Réseau d'irrigation et aménagement hydraulique

- Travaux financés à hauteur de **3 398 694 €** dans le cadre de la rétrocession avec la Société du Canal de Provence

Laboratoire départemental d'analyses

- **1 606 297 €** réalisés pour les dépenses de fonctionnement

Fonds social européen (FSE)

- **5 593 512 €** programmés dans le cadre de l'instruction du FSE



Soutenir la structuration de territoires de proximité / Contribuer à une société plus inclusive et solidaire / Refonder une gouvernance partenariale

Fait marquant

Le Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles et de la biodiversité de Vaucluse 2019-2025 a été adopté par les élus départementaux le 22 mars 2019. Il a l'ambition de programmer, à l'horizon 2025, l'action départementale en matière de préservation, gestion et valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS), compétence exclusive des Départements.

Perspectives 2020

Parmi les nombreuses actions à réaliser en 2020, la DDST répondra à l'appel à projet du Programme Alimentaire Territorial du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans la perspective d'obtenir un financement pour l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial à vocation sociale et éducative. Co-construit à la fois avec les services concernés du Département (éducation, Action sociale...) et les partenaires, ce PAT aura pour objectif de permettre l'accès à une alimentation saine et de qualité aux publics fragiles.

Conseil départemental
de Vaucluse

920 agents

PÔLE SOLIDARITÉS

Il pilote les politiques publiques départementales relevant des directions chargées de l'Action Sociale, l'Enfance et la Famille, les Personnes Agées et les Personnes Handicapées. Il s'appuie sur deux relais en charge des missions ressources du Pôle, d'une mission de pilotage stratégique et d'un Observatoire des Solidarités.



- **La mission d'appui Ressources Humaines** assure, en interface avec la Direction des Ressources Humaines du Pôle Ressources, une mission d'expertise et garantit la mise en œuvre des procédures RH du secteur social et médico-social. Elle gère l'équipe départementale d'intervention sociale et le dispositif d'accompagnement à l'emploi.

- **La mission d'appui ressources budgétaires et informatiques** assure, en interface avec la Direction des Finances du Pôle Ressources, les fonctions budgétaires et les fonctions comptables. Seule la Direction Enfance Famille expérimente une entité de comptabilité intégrée du Pôle Solidarités. Elle exerce également une mission d'accompagnement en matière d'applicatifs métiers en interface avec la Direction des Systèmes d'information du

Pôle Ressources pour l'ensemble des directions du Pôle Solidarités et en prestation de service pour la Direction de l'Insertion, de l'Emploi, des Sports et de la Citoyenneté du Pôle Développement.

- **La mission de pilotage stratégique** assure une fonction de veille et d'évaluation du processus organisationnel et d'accompagnement au changement ainsi que les projets juridiques et archivage du Pôle.

- **L'Observatoire départemental des Solidarités** comprenant l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance (ODPE), assure le recueil des données et l'analyse des évolutions à moyen et long terme des besoins des populations cibles des politiques du Pôle Solidarités.

Pôle Solidarités

543 agents

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

Elle pilote la mise en œuvre de la politique d'Action Sociale sur l'ensemble du Département.

MISSIONS

- **Le Territoire d'Intervention Médico-Sociale (TIMS)** constitue un bassin de vie pour la population vauclusienne. Au nombre de 6, ils sont organisés autour de lieux d'accueil du public, appelés Espaces Départementaux de Solidarités (EDeS) et permettent un accueil inconditionnel, de proximité, pour tous les publics du service social départemental.
- **Les 15 Espaces Départementaux de Solidarités (EDeS) et leurs 3 antennes** sont des services de proximité à disposition du public et d'un territoire. Ils sont constitués d'équipes pluridisciplinaires et regroupent les missions d'accueil et d'accompagnement des publics en difficulté sociale. Ils ont aussi en charge la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la prévention en faveur des familles, l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), et la prévention des exclusions.
- **Le service prévention des exclusions et du développement social local** assure en lien avec les TIMS, l'accompagnement des personnes au titre du Fonds Départemental Unique Solidarité Logement (FDUSL), l'animation du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ), le suivi et la coordination des politiques contractuelles au titre des contrats de villes dans une logique de développement du partenariat.
- **Le relais logistique territorial** contribue au bon fonctionnement logistique des EDeS.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Refonte du soutien financier du Département pour le développement social local

Le budget dédié au financement local social a été déployé dans un souci d'efficacité et d'équité des territoires ; ainsi, près de 30% des financements ont été alloués au droit commun et plus de 25% aux dispositifs des Contrats de Ville. Les structures porteuses de ce développement social sur

les territoires, les Centres sociaux notamment, ont été accompagnées dans le cadre de leur accueil inconditionnel et de proximité avec une enveloppe conséquente de près de 300 000€.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

• Promouvoir la qualité de vie des vauclusiens, soutenir l'innovation, l'expérimentation et accompagner l'intergénérationnalité

Dans le cadre de la formation des personnels d'accueils à un accueil tout public et avec le déploiement de l'accueil des publics de plus de 60 ans, il est possible désormais de retirer et de déposer les demandes de prises en charge au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) sur les EDeS.

Des actions collectives en lien avec la conférence des financeurs sont déployées notamment en matière d'accompagnement à l'utilisation du numérique des publics âgés en vue de faciliter l'accès aux droits.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire / Refonder une gouvernance partenariale

• Accueil et accompagnement de proximité du public dans les Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS)

Un travail de fond sur les pratiques en matière de travail social a permis de répondre à la question des délais de traitement des demandes.

Ainsi, la mise en œuvre des Projets d'Accueil Individualisés permet de répondre en tout point du Département à un accueil inconditionnel et de proximité sociale.

Le champ de l'Insertion est pleinement investi avec des taux de contractualisation supérieurs à 65% sur la plupart des EDeS. Le travail de contractualisation avec les usagers s'est également développé avec le déploiement du Projet d'Accompagnement Médico-Social (PAMS), qui a été généralisé en matière de prévention et de protection sur l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ainsi, l'accueil des vauclusiens en terme de prise en charge sociale et médico-sociale s'organise autour de 2 pôles :

- un Pôle Accueil permettant l'accueil de tous en proximité, qu'il s'agisse des EDeS ou des lieux de permanences et œuvrant sur le volet de la Prévention.
- un Pôle Accompagnement dédié à l'élaboration d'une prise en charge pluridisciplinaire de l'usager dans un souci d'autonomie et de responsabilité de ce dernier, où la contractualisation en matière d'Insertion ou de Protection fait sens.



Soutenir la structuration de territoires de proximité / Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

.../...

Chiffres clés

Accueil du public

- **189 728** personnes accueillies par les services de l'action sociale sur l'ensemble du département

Interventions sociales

- **13 946** instructions de demandes d'aides financières

Aide au logement

- **1 169 342 €** versés à **2 074** dossiers Fonds Départemental Unique Solidarité Logement (FDUSL)

Fait marquant

La refonte de l'accueil des publics à travers la structuration de deux pôles s'est construite autour de deux niveaux de prise en charge :

- une réponse immédiate est amenée à une demande sociale ou médico-sociale et permet ainsi de résorber le flux des usagers (Pôle Accueil-PAI Sociale)
- une solution pluridisciplinaire et inter institutionnelle durable en individuel ou en collectif (Pôle Accompagnement) est apportée et induira un travail de fonds.

La mise en place d'une Journée départementale du travail social et du caritatif, en octobre 2019, a permis à toutes les structures caritatives du département de se réunir avec les travailleurs sociaux, afin de déployer un partenariat efficace et dynamique pour les vauclusiens.

Perspectives 2020

La finalisation de la prise en charge immédiate d'une réponse à une demande d'utilisateur sur le volet administratif et la refonte de l'accompagnement social à travers une approche collective devra rendre encore plus efficient le travail de prise en charge des usagers, avec notamment la mise en place en d'une Journée départementale sur le travail social en mode collectif ou « comment remettre les usagers au cœur de notre accompagnement ? ».

Pôle Solidarités

149 agents

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Elle pilote les politiques publiques en faveur de l'Enfance et de la Famille au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de l'administration Ad'hoc.

MISSIONS

- **Le service modes d'accueil** assure l'intégralité de la gestion et de l'encadrement professionnel des assistants familiaux du Département et la gestion centralisée des demandes d'accueil des enfants de l'ASE.
- **Le service tarification contrôle comptabilité** assure la tarification, les contrôles budgétaires de l'ensemble des structures d'accueil de l'Enfance, le suivi des projets d'établissements et services et gère la comptabilité de l'ASE et de la PMI.
- **Le service adoption agrément familial** assure la gestion des missions d'adoption et l'agrément des assistants familiaux.
- **Le service enfants et adultes vulnérables** gère l'Antenne de Liaison Enfance en Danger (ALED), la cellule de recueil des informations préoccupantes et la cellule adultes vulnérables. Il assure l'entrée et la prise en charge à l'ASE des Mineurs Non Accompagnés (MNA) et exerce la représentation judiciaire et l'accompagnement de mineurs victimes.
- **Le service départemental Protection Maternelle et Infantile Santé** assure le pilotage départemental des actions menées par les professionnels intervenant sur les EDeS, pour promouvoir la santé de la mère et de l'enfant de 0 à 6 ans. Il soutient la parentalité dans les périodes de vulnérabilité que sont la grossesse et la petite enfance. Il est garant des modes d'accueil individuels et collectifs des enfants de moins de six ans, et organise la Commission Consultative Paritaire Départementale des assistants maternels et familiaux (CCPD).
- **Les responsables territoriaux ASE** assurent au plan local, les missions relevant de l'ASE conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles et sont garants de leurs mises en œuvre.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• La finalisation du chantier sur la référence ASE

La nouvelle fiche de fonction du référent ASE est enfin aboutie, avec de nouveaux repères pour les professionnels de l'ASE qui les invitent à se recentrer sur leur cœur de métier : le projet de l'enfant.

En effet, ces compétences parentales peuvent permettre d'assurer un retour de l'enfant ou bien de l'aider à grandir auprès d'autres adultes qui pourraient devenir de nouvelles figures d'attachement.

L'évaluation et l'accompagnement des parents dans leur parentalité demeurent une préoccupation majeure.

Reste à outiller les professionnels pour travailler cette délicate question de la parentalité.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

• Poursuite de la mise en œuvre d'actions de prévention dans le cadre de la Protection Maternelle Infantile (PMI)

L'activité de la Direction Enfance Famille ne se résume pas à la Protection de l'Enfance ou à l'ASE qui en constituent pour autant le noyau dur. L'activité de la prévention bien que probablement moins visible constitue un enjeu majeur de cette politique publique.

Pour les autres enfants, ceux âgés entre 3 ans ½ et 4 ans ½, ils ont bénéficié d'un bilan de santé, audition, vision, vaccination, développement psychomotricien langage et comportement.

Au cours de cette année 2019, puéricultrices et médecins sont allés à la rencontre des enfants scolarisés en petite section.

Ce sont 5 562 enfants bénéficiaires, soit 77 % de cette tranche d'âge. Les dépistages et bilans de santé dans les écoles constituent un véritable levier d'une prévention qui vise à éviter les difficultés des familles.

Ce sont 4 621 enfants qui ont bénéficié d'un dépistage visuel soit 68% des enfants de cette tranche d'âge. 15% d'entre eux ont été orientés vers un ophtalmologue.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

Chiffres clés

Aide sociale à l'enfance

- **1 356** enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance dont **300** Mineurs Non Accompagnés
- **217** enfants suivis dans le cadre d'une Action Educative à Domicile
- **8** pupilles de l'Etat confiées en vue d'adoption
- **88** demandes traitées dans le cadre de la mission d'accès aux dossiers et **10** pour l'accès aux origines

Protection maternelle infantile - santé

- **1 079** consultations prénatales
- **12 194** consultations au bénéfice d'enfants de moins de six ans
- **5 761** enfants ayant bénéficié d'un bilan de santé en école maternelle

Enfants et adultes vulnérables

- **1 661** Informations Préoccupantes reçues concernant les enfants et **341** concernant les adultes vulnérables

Tarification et contrôle des établissements

- **105** visites et rencontres réalisées
- **96** procédures tarifaires conduites

• Accompagnement de l'autonomisation des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance

L'autonomie des jeunes confiés à l'ASE reste une préoccupation du Vaucluse avant qu'elle ne devienne une préoccupation nationale dans le cadre du plan pauvreté.

Dès l'âge de 16 ans, chaque jeune bénéficiera d'un bilan de parcours assuré par le Responsable territorial de l'ASE qui par délégation du Président devra s'assurer avec l'ensemble des partenaires du territoire que le jeune se prépare au devenir d'adulte.

Pour cela, un guide ressources intitulé « Mon avenir 2.0 » ainsi qu'une grille d'évaluation ont été constitués afin de permettre aux jeunes de se jauger en terme d'autonomie et de se constituer un plan d'actions, avec l'accompagnement de nos équipes.

Une mobilisation qui devrait sans nul doute faire avancer la question des sortants de l'ASE.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

Fait marquant

En mars 2019, un bilan du Schéma Enfance Famille est organisé avec la participation de l'Agence Régionale de la Santé, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, les magistrats, les établissements, les services d'aide à domicile, le Centre Hospitalier de Montfavet, le Centre Hospitalier d'Avignon. Ce fut une rencontre réussie, riche d'échange et de convivialité.

Perspectives 2020

C'est la question de la cohérence du parcours des enfants confiés à l'ASE qui mobilisera la DEF avec ses partenaires au cours de l'année 2020.

Procédure interinstitutionnelle en Protection de l'Enfance, protocole de partenariat Protection Judiciaire de la Jeunesse-Conseil départemental-Etablissements, évolution des statuts, autant de processus et d'outils au service d'un changement des pratiques professionnelles.

Le Département a décidé de favoriser la construction d'un dispositif d'accompagnement en faveur des enfants en situation de handicap relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Pôle Solidarités

97 agents

DIRECTION DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Elle a en charge l'accueil, l'information, l'orientation, l'évaluation, l'accompagnement et l'instruction des droits des personnes en perte d'autonomie et de leurs familles. Elle assure également le maintien en autonomie à domicile des personnes. Elle garantit le cadre juridique et assure l'ingénierie de projet. Elle autorise et tarifie les établissements et services du secteur des Personnes Âgées et des Personnes Handicapées (PAPH).

MISSIONS

- **Le service prestations** est responsable de l'instruction administrative, du versement et du suivi des prestations en direction des PAPH. Il organise le suivi de l'obligation alimentaire et procède à la saisine du juge aux affaires familiales (JAF). Il traite l'ensemble des recours relatifs aux successions et assure le contrôle d'effectivité des prestations.
- **Le service tarification contrôle** assure le suivi annuel des établissements et services PAPH dans le cadre de la tarification, du contrôle, de la clôture des comptes. Il assure la programmation et l'autorisation des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS).
- **Le service évaluation et accompagnement** assure l'évaluation médico-sociale du besoin de compensation pour les publics en perte d'autonomie. Il coordonne ses actions avec

celles des partenaires institutionnels concernés par l'évaluation médico-sociale du besoin de compensation. Il assure l'accompagnement du public en perte d'autonomie et la prévention de la perte d'autonomie. Ce service intervient sur l'ensemble du département au sein des EDeS.

- **La mission ingénierie projet** assure le pilotage de projets en lien avec les orientations définies dans le cadre du Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-sociale (SDOSMS).
- **Le pool des médecins coordonnateurs de l'évaluation** est une ressource technique dans le domaine de la prévention et du traitement de la perte d'autonomie.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Schéma Départemental de l'Autonomie : mutualisation et innovation

L'innovation est au cœur des orientations du Schéma Départemental de l'Autonomie et vise, dans un contexte contraint financièrement, à mieux répondre aux attentes et aux besoins des personnes âgées et handicapées.

En 2019, un Appel à initiatives «innovation et mutualisations» a permis de soutenir 7 actions portées par des Etablissements ou des Services Médico-Sociaux, des associations ou une caisse de retraite.

Ces projets visent à développer des habitats inclusifs pour des publics dépendants ou handicapés, ou des structures légères pour des personnes en situation de handicap, alternatives entre l'établissement et le domicile. Cet Appel à initiatives a été travaillé en transversalité entre la DPAPH, la MDPH et la DEF.

Un groupe de travail partenarial a permis de commencer à préparer la « Journée de l'Innovation dans le champ de l'Autonomie » prévue en juin 2020.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

• Mise en place de CPOM avec les Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS)

Dans le cadre de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillesse (ASV) et du décret n° 2016-1815 du 21 décembre 2016, les **Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)** doivent conclure un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Comme le prévoit la loi, l'Agence Régionale de Santé (ARS) PACA et le Département de Vaucluse ont publié conjointement un arrêté de programmation des CPOM de 2017 à 2021.

En 2019, 11 CPOM ont été élaborés et sont en cours de finalisation.

Pour l'année 2020, 12 CPOM devraient être conclus avec les gestionnaires d'EHPAD.

Pour le secteur des personnes handicapées, la Loi de financement de la Sécurité Sociale de 2016 a introduit la conclusion d'un CPOM, pour les Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM) et les Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH).

Le Conseil départemental a souhaité intégrer l'ensemble des établissements et services de l'organisme gestionnaire. Pour l'année 2019, 3 CPOM ont été engagés avec les gestionnaires d'établissements pour personnes handicapées, 4 devraient l'être en 2020.



Soutenir la structuration de territoires de proximité / Refonder une gouvernance partenariale

Etude conjointe INSEE/Conseil départemental de Vaucluse sur le vieillissement de la population vauclusienne

Prospective sur l'évolution de la perte d'autonomie, la dépendance et l'impact économique du vieillissement de la population.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

Chiffres clés

Personnes âgées

- 6 175 personnes âgées bénéficiaires d'une Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile

Personnes handicapées

- 2 263 adultes et enfants bénéficiaires d'une Prestation de Compensation du Handicap

Tarification et contrôle des établissements

- 92 établissements pour personnes âgées pour 5 783 places autorisées
- 68 établissements pour personnes handicapées pour 1 386 places autorisées
- 159 rapports de tarifications et 159 comptes administratifs analysés

Adultes vulnérables

- 47 Informations Préoccupantes évaluées dont 18 traitées en binôme avec les EDeS

Fait marquant

Le Département a fait le choix de décroisonner les équipes médico-sociales dédiées à l'évaluation de la perte d'autonomie afin de privilégier l'accompagnement de ce public vulnérable et en grande précarité en instaurant une référence unique.

Perspectives 2020

Le Département a décidé de favoriser la construction d'un dispositif d'accompagnement en faveur des enfants en situation de handicap relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Pôle Solidarités

40 agents

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil auprès des personnes handicapées et de leur famille, ainsi qu'une mission de sensibilisation au handicap.

MISSIONS

- **La mission équipe pluridisciplinaire médico-sociale** met en œuvre l'évaluation pluridisciplinaire et globale des demandes individuelles de compensation du handicap.
- **La mission gestion administrative, juridique et financière** assure la gestion administrative, financière, juridique et statistique de la MDPH.
- **La mission instruction de la Commission des Droits pour l'Autonomie des Personnes Handicapées** prend les décisions relatives au soutien à domicile, à l'accueil en établissement, aux orientations scolaires, à l'insertion professionnelle. Elle notifie l'attribution des droits et prestations.
- **Le relais accueil handicap** assure une information globale sur les dispositifs, l'orientation, la vérification de la complétude des demandes déposées et apporte une aide à l'élaboration des projets de vie. Ce relais intervient sur la MDPH et sur les EDeS hors Avignon.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Mise en œuvre de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT)

La démarche RAPT est en cours de déploiement sur le territoire du Vaucluse.

Elle vise à rechercher des solutions en co-construction avec les partenaires en faveur des personnes handicapées en situation de grande complexité.

Pour l'année 2019, 17 Plans d'Accompagnement Global (PAG) ont été signés.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

• Via Trajectoire : projet coopératif avec l'Agence Régionale de la Santé

Via Trajectoire est un système d'information permettant aux MDPH d'assurer un suivi des orientations en établissements et services prononcées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Il permettra également aux Agences Régionales de la Santé et aux Départements d'avoir une connaissance des places disponibles ainsi que des éléments de pilotage permettant de faire évoluer l'offre pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Via Trajectoire a été mis en place dans le Vaucluse en mai 2019. Au cours de l'année 2019 plus de 10 000 décisions d'orientations prononcées par la CDAPH ont été importées dans Via Trajectoire.

Le déploiement de l'utilisation de Via Trajectoire par les ESSMS se poursuivra sur l'exercice 2020, l'utilisation par tous les acteurs de la plateforme Via Trajectoire étant un préalable à l'objectif fixé.



Refonder une gouvernance partenariale

• Projet d'uniformisation des Systèmes d'Information

Les travaux relatifs au nouveau SI MDPH démarrés fin 2018, se sont poursuivis jusqu'à la fin du 1er trimestre 2019, période à l'issue de laquelle ils ont été interrompus afin que la MDPH puisse se consacrer en priorité à la résorption des dossiers en retard de traitement.

Suivant le calendrier défini en décembre 2019, ces travaux reprendront en janvier 2020 dans l'objectif d'une mise en service de ce nouveau SI en octobre 2020.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire / Refonder une gouvernance partenariale

Chiffres clés

Accueil

- 14 830 personnes accueillies physiquement

Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

- 738 accords pour orientation en Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux type Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM), Foyers de Vie (FV), Foyers d'Hébergement (FH)
- 1 023 accords pour orientation en Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux type Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- 86 accords ACTP
- 798 accords PCH adultes
- 131 accords PCH enfants

Contentieux

- 222 décisions prises pour 200 avis de recours contentieux reçus

Fait marquant

L'année 2019 a permis d'engager les travaux de refonte du fonctionnement de la CDAPH

Perspectives 2020

L'année 2020 verra la mise en oeuvre du nouveau système d'information de la MDPH

PÔLE RESSOURCES

Le pôle Ressources pilote les politiques fonctionnelles départementales en charge des Ressources Humaines, de la logistique, des Finances, du Juridique et des Marchés, de l'Informatique et des Systèmes d'Information. Il s'appuie sur le service contrôle de gestion et sur la mission d'appui Evolution, Accompagnement au Changement.

Conseil départemental
de Vaucluse

260 agents



• Le service contrôle de gestion a pour vocation d'apporter au pilotage stratégique du Département des éléments d'aide à la décision (résultats d'investigations, extractions de données, synthèses diverses, tableaux de bord, rapports d'audits ...), en vue d'optimiser les moyens publics engagés sur toutes les facettes de la performance collective. Il s'agit in fine de contribuer à qualifier l'action publique, avec des impacts en retour sur les politiques publiques : le service entend être lieu de ressources par le dialogue de gestion, l'audit, le parangonnage (...) et vise à ce que ses investigations produisent des données réappropriées par les services départementaux. Les missions exercées par le service du Contrôle de gestion se répartissent entre :

- Des contrôles, conseils, audits internes (dont cartographie des risques COSO) et externes, avec notamment les analyses de comptes des associations subventionnées et entreprises publiques locales ;
- Des veilles essentielles sur, par exemple, les Chambres régionales des comptes (inventaire annuel du suivi des observations émises lors du dernier passage de la CRC et benchmark permanent des rapports CRC sur les Départements), les Services départementaux d'incendie et de secours, les Finances publiques, la Réforme territoriale...
- Des rapports (Rapport Egalité Femmes-Hommes et Rapport annuel d'activités des services départementaux notamment), parangonnages (sur le Forum des contrôleurs de gestion), activités des réseaux d'auditeurs internes (2 réunions interdépartementales/an) et Lettres d'Actus (3 éditions/an) ;
- Et la gestion d'une base de données des indicateurs financiers et d'activité des directions et des services, l'élaboration de tableaux de bord et outils décisionnels ...

• La mission d'appui Evolution accompagnement au changement intervient au sein du pôle Ressources à plusieurs niveaux :

- comme relais (des procédures ou orientations des directions) et parfois comme aide à la décision (du DGA et des directeurs) dans le pilotage de l'activité du pôle,
- sur des thématiques récurrentes (évaluation de besoins formulés par les directions ou les agents) ou dictées par l'actualité (transferts de compétences, e-administration,...),
- aux plans collectif (traitement des besoins des services) ou individuel (suivi des agents du dispositif d'accompagnement à l'emploi et plus largement du pôle),
- automatiquement (dans le cadre de ses attributions classiques en matière de gestion des ressources humaines, informatiques et budgétaires) ou à la demande du DGA (sur des dossiers urgents ou sensibles),
- à l'échelle de la collectivité, la mission est le point de passage obligé pour l'ensemble des services qui souhaitent se restructurer et faire évoluer leur organisation. Elle apporte une assistance sur mesure et des compétences en méthodologie pour :
 - comprendre le besoin de changement et identifier le niveau pertinent d'accompagnement,
 - définir les étapes, méthodes, outils et acteurs à mobiliser,
 - assurer le suivi et la coordination entre les différents acteurs du projet de changement,
 - centraliser les rapports aux comités techniques et apporter une aide à leur rédaction.

Pôle Ressources

79 agents

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Elle conçoit et propose une politique d'optimisation des Ressources Humaines de la collectivité. Elle anime et évalue sa mise en œuvre autour de quatre services et deux missions.

MISSIONS

- **Le service emplois, formations et parcours professionnels** est responsable des opérations de recrutements, de la cartographie des emplois, du suivi des effectifs et de l'accompagnement des agents dans leur parcours professionnel, en lien avec les missions d'appui et le supérieur hiérarchique.

- **Le service des carrières et de la rémunération** est chargé d'appliquer les procédures relatives à la carrière et à la paye, la gestion des absences, la tenue des dossiers individuels, l'organisation des Commissions Administratives Paritaires, la gestion du temps de travail.

- **Le service action sociale, santé et prévention** comprend deux entités :

- **La cellule santé et prévention** contribue à la préservation de l'intégrité physique et mentale des agents et à la prévention des risques professionnels. Elle est chargée du suivi du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.
- **La cellule action sociale** développe et gère les dispositifs pour faciliter la vie familiale et sociale ainsi que la crèche départementale. La crèche départementale propose l'accueil

des enfants de moins de 3 ans du personnel départemental avec une équipe de professionnelles compétentes dans un cadre adapté et sécurisé.

- **Le service coordination des moyens** assure la préparation et le suivi budgétaire. Il encadre la fonction comptabilité et la gestion des frais de déplacement. Son équipe prend en charge les tableaux de bord de suivi de l'activité de la Direction et réalise des requêtes sur la base de données ASTRE RH à la demande des services de la DRH, d'autres directions et d'organismes extérieurs.

- **La mission juridique et des relations sociales** intervient en appui des services. Le secrétariat du comité technique relève de cette mission.

- **La mission handicap et accompagnement professionnel** accompagne les services pour faciliter l'intégration et le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap. Elle est renforcée par la mise en place d'un référent chargé de l'écoute, de l'évaluation et de l'accompagnement.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Expérimentation du télétravail

Le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans son service d'affectation sont réalisées hors de ses locaux de façon régulière et volontaire en utilisant les technologies de l'information.

Il répond aux objectifs visant la diminution des risques et coûts liés aux déplacements, à une meilleure conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail et du bien-être au travail.

Au sein du Département, une expérimentation du télétravail a été mise en place le 13 mai 2019 avec 6 agents affectés



Refonder une gouvernance partenariale

• Dématérialisation des pièces justificatives comptables et mise en œuvre du prélèvement à la source

Après une phase préparatoire, le service carrières et rémunération de la DRH assure, depuis le 1^{er} janvier 2019, la dématérialisation des pièces justificatives jointes au

au Bureau Parcours Individuels, Insertion de la Direction Insertion, Emploi, Sport et Citoyenneté.

Les agents volontaires ont participé ainsi que leur hiérarchie à la réalisation d'un bilan quantitatif et qualitatif qui devra permettre d'apprécier les effets du télétravail sur les agents (télétravailleurs et non télétravailleurs) de l'entité, sur les services supports, sur la qualité du service rendu mais aussi sur l'organisation et sur les modalités définies dans la charte du télétravail au Département de Vaucluse.

mandatement de la paye et le prélèvement à la source en tant que collecteur de l'impôt sur le revenu.



Refonder une gouvernance partenariale

• La formation

Le plan de formation dans sa projection triennale se doit d'accompagner la démarche de transition numérique engagée par la collectivité, la modernisation des pratiques professionnelles, les évolutions des services, ainsi que les parcours professionnels des agents.

Le partenariat privilégié avec le CNFPT permet de proposer un large panel d'actions dans le cadre des formations en intra mais aussi en union avec d'autre collectivité et établissements.

Le programme d'actions de l'année 2019 a été déployé sur les 4 axes prioritaires du plan :

- Manager, agir et accompagner
- Maintenir, adapter les compétences et évoluer professionnellement
- Moderniser, développer le numérique et innover
- Prévenir les risques et à améliorer les conditions de travail.

.../...

Chiffres clés

Effectif

- **2 356** agents permanents dont l'âge moyen est de **49 ans** pour les femmes et **50 ans** pour les hommes

Recrutement-mobilité

- **242** recrutements titulaires dont **134** mobilités internes (55%)
- **110** départs définitifs de la collectivité dont **61** départs à la retraite (55%)

Formation

- **1 676** agents formés soit **73 %** de l'effectif permanent

Action sociale

- **962** bénéficiaires de la participation mutuelle
- **1 020** bénéficiaires de l'aide à la rentrée scolaire
- **586** bénéficiaires de chèques vacances
- **110** participations aux frais de transport public domicile travail
- **12** prêts d'honneur
- **36** secours d'urgence

Médecine de prévention

- **1 345** visites médicales de prévention et entretiens de santé au travail

Santé et sécurité au travail

- **70** Agents Chargés de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO)
- **152** accidents de travail

Instances paritaires

- **4** Commissions Administratives Paritaires
- **5** Comités Techniques
- **4** Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

Le dispositif visant la consolidation de l'identité managériale et le partage d'une culture commune au Département de Vaucluse se poursuit.

Six à neuf modules généraux ou spécifiques sont proposés chaque année selon une pédagogie résolument active, ludique et participative. Ils ont été complétés en 2019 par des ateliers sur la stratégie d'accompagnement des cadres et par l'introduction de bilan « à froid » sur l'appropriation

des outils et l'application des acquis dans les pratiques professionnelles.

Les actions intitulées « socle commun » dans les domaines des Ressources Humaines, des Finances, des Marchés et du Juridique, assurées par le réseau de formateurs internes, permettent l'actualisation de connaissances ou l'acquisition de compétences sur ces thématiques.



Refonder une gouvernance partenariale

Perspectives 2020

Un plan d'action pluriannuel pour assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes devra être mis en place en application de la loi du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique et dont les mesures visent à :

- Evaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes,
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux cadres d'emplois, grades et emplois de la Fonction Publique,
- Lorsque la part des femmes ou des hommes dans le grade d'avancement est inférieure à cette même part dans le vivier des agents promouvables, le plan d'action doit préciser les actions mises en œuvre pour garantir l'égal accès des femmes et des hommes à ces nominations en détaillant notamment les actions en matière de promotion et d'avancement de grade,
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale,
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Des lignes directrices de gestion sont arrêtées par l'autorité territoriale et déterminent la stratégie pluriannuelle de pilotage des Ressources Humaines dans la collectivité, notamment en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences mais aussi les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours.

La création d'un espace intitulé « Mon espace RH », dans le nouvel intranet « Ariane », prévoit un accès aux données individuelles des agents qu'ils pourront consulter, mettre à jour, imprimer s'agissant notamment des duplicatas des bulletins de paie.

La Direction des Ressources Humaines va contribuer au chantier de mutualisation de la carte professionnelle et de la carte d'accès.

Pôle Ressources

77 agents

DIRECTION DE LA LOGISTIQUE

Elle a pour mission de mettre à disposition des services et des élus les moyens qui leur permettent d'exercer leurs compétences dans les meilleures conditions. Elle assure l'achat et l'approvisionnement de tous les éléments utiles au fonctionnement quotidien.

MISSIONS

- **Le service gestion des bâtiments** est composé de trois bureaux :
 - **Le bureau entretien des locaux** assure le nettoyage des bâtiments.
 - **Le bureau régie logistique** a la charge de l'entretien courant des bâtiments départementaux.
 - **Le bureau stocks logistiques** assure la coordination de la gestion des stocks.
- **Le service achats** assure la programmation de façon concertée des besoins des directions utilisatrices. Dans le cadre de la commande publique, il prépare, met en œuvre et suit les marchés publics pour les achats transversaux (biens d'équipement, produits consommables, fournitures diverses). Il a pour mission de rationaliser les politiques d'achat. Il assure également la comptabilité et l'inventaire comptable.
- **Le service véhicules** a en charge la mise à disposition de véhicules pour les déplacements professionnels des agents et pour les missions des élus départementaux. Il est composé des deux bureaux suivants :
 - **Le bureau du garage** qui assure la gestion, l'entretien, les petites réparations, le contrôle et la préparation de l'ensemble des véhicules de la collectivité. Il prépare, met en œuvre et suit les marchés d'acquisition, de location et de maintenance de l'ensemble des véhicules légers et utilitaires légers. Il établit de façon concertée la programmation des besoins en véhicules.
 - **Le bureau des chauffeurs** qui a la responsabilité du transport des élus dans le cadre des missions de l'Institution ainsi que le transport de plis.
- **La mission sécurité et sûreté** des bâtiments assure la cohérence entre la gestion des bâtiments sous contrôle d'accès et les missions des gardiens.
- **La mission programmation** des travaux des bâtiments organise, en interface avec la direction des Bâtiments et de l'Architecture (DBA), le recensement, la coordination et le suivi des travaux d'entretien des bâtiments sous conduite d'opération de la DBA.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Développement des sites sous contrôle d'accès

La mise en sécurité de l'accueil au public des EDeS a vu un accroissement conséquent des dispositifs de contrôle d'accès avec ainsi une démultiplication du nombre d'agents titulaires de cartes.



Refonder une gouvernance partenariale

• Mise en œuvre opérationnelle du dispositif carte achats

Un marché conclu avec un organisme bancaire a permis une première phase opérationnelle de mise en service de cartes achats au sein de la collectivité. Ce nouveau moyen de paiement permet de pallier aux achats d'urgence de faible montant.



Refonder une gouvernance partenariale

• Réflexion sur le développement de la flotte de véhicules électriques

Un nouveau marché d'acquisition de Véhicules Légers électriques a été mis en œuvre et sera opérationnel pour des commandes en 2020.



Refonder une gouvernance partenariale

• Confortement de l'outil Isilog « Un service, 1 clic »

Après bientôt 3 ans d'existence, l'outil a atteint son rythme de croisière. Ainsi environ 6 000 demandes sont reçues et traitées par an. Le recensement des demandes par ce biais permet une meilleure organisation et suivi des réponses et surtout une meilleure réactivité.



Refonder une gouvernance partenariale

Chiffres clés

Achats

- **56** marchés transverses dont **13** marchés transverses intégrant des critères de développement durable
- **47,6** tonnes de papier consommées
- **88 435 €** dépensés en fournitures de bureau

Bâtiments

- **5 986** demandes d'intervention dont **1 740** concernant la Logistique et **988** concernant la direction des Bâtiments
- **921 311 €** consacrés à l'entretien des locaux

Véhicules

- **321** véhicules dont **10** véhicules électriques
- **74%** du parc en pool
- **8** vélos à assistance électrique.
- **35** véhicules réformés générant une recette de **57 359 €**

Fait marquant

Un important travail a été mené en collaboration avec la Direction des Affaires Juridiques sur le recensement des achats par éléments de nomenclature.

Perspectives 2020

La Direction de la Logistique va contribuer au chantier de mutualisation de la carte professionnelle et de la carte d'accès.

Pôle Ressources

16 agents

DIRECTION DES FINANCES

Elle participe à la définition de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité nécessaire à la réalisation des politiques publiques. Elle est chargée de la programmation, de la mise en œuvre et du suivi de la politique budgétaire et financière définie. Elle est garante de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires, de la préparation, de l'exécution et du contrôle du budget de la collectivité. Elle assure le rôle de conseil dans la préparation, l'exécution et la prospective budgétaire. Elle réalise des analyses financières et fiscales prospectives et propose des stratégies de pilotage.

MISSIONS

- **Le service du budget** est composé de deux bureaux :

- **Le bureau préparation du budget** coordonne la préparation des différentes étapes budgétaires. Il est chargé de la rédaction de l'ensemble des rapports budgétaires et participe à la réalisation d'analyses financières. Il assure également la gestion patrimoniale avec le suivi comptable des immobilisations et veille à la cohérence des comptes de bilan.

- **Le bureau exécution des dépenses** assure le suivi du facturier, contrôle les pièces justificatives de liquidation en vue du mandatement des dépenses sur le budget principal et sur le budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses. Il prend également en charge les ajustements de crédits en section de fonctionnement, constitue les dossiers de demandes de FCTVA et rédige les projets de rapport d'admissions en non-valeur sollicitées par le payeur départemental. Enfin, il gère l'attribution des profils utilisateurs du logiciel ASTRE.

- **Le service recettes prospective et pilotage** participe à la définition de la stratégie financière et budgétaire. Il assure la veille attentive des lois de finances et de la réglementation budgétaire, réalise les analyses financières et fiscales rétrospectives et prospectives et élabore un tableau de bord mensuel.

Il propose également la répartition des fonds départementaux (hors budget), le suivi des dotations de l'Etat et la préparation des décisions relatives à la fiscalité directe et indirecte locale.

Ce service a également la charge de la communication financière.

- **Le bureau des recettes**, procède à la vérification, à l'émission et au suivi des titres de recettes du budget principal et du budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses, à la vérification des dotations et des subventions reçues et suit les régies d'avances et de recettes du Département. Il établit les déclarations de TVA, effectue les opérations de régularisation en lien avec les services de la Paierie départementale.

MISSIONS

- **Le service programmation des investissements** a pour mission le suivi de la programmation des investissements et de leur financement. Le service prend également en charge les ajustements budgétaires en section d'investissement. Il est garant de la bonne déclinaison budgétaire des politiques publiques. Il participe à la détermination de la capacité d'investissement de la collectivité.

- **Le service dette trésorerie et garantie d'emprunt** a pour mission la gestion active de la dette, de la trésorerie, des subventions en annuités et de l'ensemble du fichier des tiers (fournisseurs et débiteurs).

Il a en charge la gestion administrative et financière des garanties d'emprunts. Il élabore le plan de trésorerie et en assure le suivi. Ce service participe à l'élaboration des états annexes du budget primitif et du compte administratif et en garantit la mise à disposition pour l'ensemble des directions.

Il gère aussi la déclaration d'honoraires en ligne des tiers auprès de la Direction Générale des Finances Publiques.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Achèvement du règlement financier

L'article L. 3312-4 du CGCT rend obligatoire la mise en œuvre d'un règlement financier au sein du Département.

Au-delà de cet impératif, ce document constitue une véritable référence pour les membres du Conseil départemental, élus et agents, quel que soit leur champ d'intervention. Il rappelle en effet, dans sa première partie les règles de droits fondamentales adossées au cycle et

à la procédure budgétaires. Par ce prisme, le règlement financier a vocation à apporter une première culture financière. Dans sa seconde partie, il constitue un vademecum destiné aux utilisateurs de l'applicatif budgétaire et comptable, au travers de fiches de procédure détaillées. Ce règlement pourra être actualisé en fonction de l'évolution des dispositions législatives et réglementaires.



Refonder une gouvernance partenariale

• Mise en œuvre de l'application TOTEM

La dématérialisation des opérations de l'ensemble de la chaîne comptable est achevée depuis le milieu de l'exercice 2018. En prolongement, l'application TOTEM (TOTalisation et Enrichissement des Maquettes) permet de faciliter la création et la télétransmission en préfecture de Vaucluse des documents budgétaires dématérialisés.

Cette application permet de disposer également d'une maquette budgétaire et d'un plan comptable conformes au fil de l'eau et d'enrichir certains états annexes gérés en dehors du progiciel financier. L'application TOTEM est utilisée par notre collectivité depuis l'envoi du budget primitif 2019.



Refonder une gouvernance partenariale

• Protocole de recouvrement

Déclinaison de la Convention des Services Comptables et Financiers signée en octobre 2017 avec la Direction des Finances Publiques de Vaucluse, le protocole de recouvrement a pour objectif principal l'amélioration du recouvrement effectif des titres de recettes émis par le Département. En ce sens, ce dernier doit veiller à ce que

l'émission des titres de recettes soit rapide et de qualité. Le Payeur départemental, en charge du recouvrement, doit s'assurer, quant à lui, que les poursuites éventuelles sont adaptées et suffisamment précoces. Le protocole de recouvrement met l'accent sur l'échange d'informations entre le Département et la Paierie départementale.



Refonder une gouvernance partenariale

Chiffres clés

Taux de réalisation des dépenses et des recettes

- Dépenses : **84 %** en Investissement et **98 %** en Fonctionnement
- Recettes : **83 %** en Investissement et **104 %** en Fonctionnement

Trésorerie

- **21 jours** en trésorerie zéro

Garanties d'emprunts

- **11,9 M€** de garanties nouvelles accordées en 2019
- **257,8 M€** de capital restant dû au titre des garanties d'emprunts au 31/12/2019

Tiers

- **24 502** tiers actifs

Fiscalité

- Taxe sur le foncier bâti votée : **15,13 %** - Taxe moyenne nationale : **16,38 %**
- **50** emprunts en gestion - taux moyen **1,97 %**

Fait marquant

Le contrat financier signé avec l'Etat en juin 2018 (limitation de l'évolution des dépenses de fonctionnement à + 1,2 %) a bien été respecté.

Perspectives 2020

La transposition des comptes M52 en M57 dans le courant du 1^{er} semestre 2020 pour la préparation du BP 2021, est une étape préalable obligatoire à l'expérimentation du Compte Financier Unique en 2021 et 2022.

Pôle Ressources

24 agents

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Elle exerce une fonction de conseil, d'expertise et d'assistance juridique auprès des élus, des directions et services du Conseil départemental. Elle assure une mission d'information, de centralisation des procédures de marchés publics auprès de tous les services du Conseil départemental et veille à défendre l'institution dans le cadre des procédures contentieuses.

MISSIONS

- **Le service juridique** centralise et assure le suivi de tous les contentieux de la collectivité soit en les traitant directement, soit par une validation juridique des mémoires adressés par d'autres directions et en effectuant des alertes si nécessaire. Il effectue les dépôts de plainte au nom de la collectivité et prend en charge le volet juridique des demandes de protection fonctionnelle. Il assure la sécurisation des actes majeurs de la collectivité en opérant un contrôle de l'ensemble des délibérations et une centralisation des décisions du Président prises par délégation de l'Assemblée. Il conseille et assiste les services dans l'exercice de leurs missions en leur fournissant un avis juridique et des préconisations pour améliorer la rédaction de leurs actes et mettre en place certaines procédures. Il pilote la commission consultative de services publics locaux et assure le conseil en assurance et la veille juridique.
- **Le service des marchés** centralise toutes les procédures lancées pour la conclusion de marchés publics. Il a pour rôle d'assister les services dans l'élaboration des marchés, de vérifier et de contrôler la validité des pièces des marchés et le déroulement des procédures. A ce titre, il délivre un visa sur tous les dossiers

de consultation, assure le lancement et le suivi dématérialisé de toutes les procédures à la demande des services, la convocation et le secrétariat de la Commission d'Appel d'Offres, la transmission au contrôle de légalité et les notifications des marchés, l'assistance aux services, la veille juridique spécialisée.

- **Le service de documentation** assure la collecte, le traitement et la diffusion de bases documentaires, la conduite de la politique de collecte et d'acquisition d'ouvrages et de périodiques, les recherches documentaires manuelles et informatisées, la veille documentaire, la gestion du fonds documentaire sur base de données informatisées, la réalisation et la diffusion de produits documentaires.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Réalisation de formations internes

Des formations ont été dispensées par le Service juridique au profit des directions des cinq pôles de la collectivité et ont concernées l'assermentation des agents sur la voie publique, la sensibilisation au

contentieux administratif et à la rédaction de mémoire, les réquisitions/perquisitions/saisies, et la communication institutionnelle en période pré-électorale.



Refonder une gouvernance partenariale

• Dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Le développement de la dématérialisation dans le domaine de la commande publique vise à simplifier et à assurer la transparence des pratiques des acheteurs publics ainsi que des opérateurs économiques. Le Département de Vaucluse s'inscrit dans le plan de transformation numérique de la commande publique articulé autour de trois objectifs :

- une gouvernance lisible et un accompagnement des acteurs
- une simplification des usages et une diminution des coûts grâce au numérique
- un renforcement de la transparence de la commande publique



Refonder une gouvernance partenariale

• Création de l'espace DOC sur Intranet

Des produits documentaires sont mis à la disposition des agents.

Cette nouvelle médiation avec les usagers permet d'offrir un minimum de produits documentaires en accès direct : dossiers documentaires, bulletins de sommaires de périodiques, actualités, données locales, sitotheque...

Le service documentation a engagé la transition numérique en créant une page dédiée « Espace doc » sur l'intranet.



Refonder une gouvernance partenariale

Fait marquant

Les services ont bénéficié d'un accompagnement juridique et documentaire en amont par la Direction des Affaires Juridiques dans le cadre de l'élaboration et du suivi de leurs projets.

Perspectives 2020

Des formations en interne seront dispensées par le service Juridique, le service Marchés et le service Documentation au profit des cinq pôles.

Chiffres clés

Marchés publics

- **71** marchés formalisés conclus
- **177** marchés à procédures adaptés conclus

Conseil juridique

- **29** contentieux civils et pénaux en cours
- **290** études juridiques
- **28** dépôts de plainte et demandes de protection fonctionnelle

Documentation

- **907** recherches documentaires
- **141** ouvrages commandés pour un montant de **6 093 €**

Assurances

- **111** sinistres déclarés
- **528 100 €** consacrés au montant des primes acquittées pour la flotte automobile

Pôle Ressources

52 agents

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Elle élabore à travers un schéma directeur les orientations stratégiques et fixe et valide les grandes évolutions du système d'information de la collectivité. Elle a pour principales missions la mise en œuvre et le maintien des infrastructures techniques informatiques et les moyens de télécommunications, la sécurité du système d'information, et de la reprographie. Elle a en charge d'identifier, de développer et de maintenir les solutions applicatives métiers participant à l'amélioration de l'efficacité de la collectivité. Elle anticipe les évolutions technologiques nécessaires, évalue et préconise les investissements.

MISSIONS

- **Le service projets et maintenance** assure la production de projets et leur pilotage opérationnel. A ce titre, il gère le plan de charge, la planification et la définition des priorités, l'affectation des Ressources Humaines pour constituer des équipes projets transversales au sein de la direction et ainsi améliorer la continuité des opérations, la gestion des charges, la lisibilité et le respect des délais impartis. Ce service travaille en étroite collaboration avec la mission AMOA en regard du portefeuille projet.

- **Le service production** a pour missions de fournir les infrastructures techniques informatiques en support des projets métier et du développement des usages du numérique dans les services, de maintenir en conditions opérationnelles l'ensemble du parc applicatif et des moyens techniques, et d'assurer la mise en œuvre des politiques techniques de sécurité. Il est composé de trois bureaux :

- Le bureau exploitation** a en charge l'exploitation des applications et services gérés par la direction,
- Le bureau systèmes, stockage et SSI** a en charge la mise à disposition des divers environnements techniques stockage,

serveurs, sécurité pour les applications ainsi que l'administration, la maintenance et l'évolution des infrastructures et applicatifs techniques,

- Le bureau réseaux et télécoms** a en charge la mise à disposition des infrastructures télécoms et téléphonie fixe ainsi que leur exploitation.

- **Le service centre de services utilisateurs** a des missions orientées « utilisateurs-partenaires » et comprend :

- La mission cartographie,**
- Le bureau relation utilisateurs et reprographie,**
- Le bureau gestion des services.**

MISSIONS

- **Le service administratif** a pour mission l'assistance et le conseil auprès des services de la direction dans la préparation, l'exécution et la programmation budgétaire, le reporting et la communication, les tableaux de bord et les indicateurs de suivi financiers.

Il est garant des processus et procédures de gestion pour la maîtrise des risques. Il pilote et aide à la décision en matière de gestion des processus internes et apporte une contribution au suivi du schéma directeur informatique sur les aspects budgétaires. Il assure la gestion et le suivi administratif et financier des marchés et contrats en relation avec les services prescripteurs.

Il conseille et assiste les services sur les politiques achats SI et est le gestionnaire administratif des droits et usages des outils numériques (référentiel technique et financier) ainsi que du plan de formation.

- **La mission assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMOA)** assure la réalisation des études de faisabilité, l'élaboration et le suivi du schéma directeur des systèmes d'information ainsi que le pilotage et la conduite des grands projets ou projets transverses. Elle a également pour mission l'accompagnement des directions à la prospective par la recherche et la mise en place de laboratoire innovation, véritable incubateur de solution pour le développement de leur activité.

Enfin, elle met en place un véritable plan d'action partagé pour piloter la conduite au changement. Cette mission couvre les domaines applicatifs et techniques.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Mise en place de l'application cartographique « APPL-IMMO 84 »

Cette application cartographique est le fruit d'un travail transverse de plus de 2 ans avec l'ensemble des Pôles. Une équipe pluridisciplinaire a été chargée d'ordonner et de normaliser un référentiel unique de l'ensemble du patrimoine bâti et non bâti du Département.

Les données ainsi constituées ont été géo localisées pour être intégrées dans le référentiel (base de données) de données cartographiques, puis les contours des biens ont été tracés et enfin des fiches « patrimoine » ont été constituées permettant une connaissance précise et partagée.

L'application cartographique permet de rechercher un bien sur une carte du Vaucluse, d'en consulter le détail, d'en connaître les équipements (portes et portails, ascenseurs, compteur de flux...), d'ajouter ou de retirer un bien, sans aucune autre action de gestion qui restent traitées dans les applications métier dédiées. Aujourd'hui cette application est à disposition des profils de contributeur et métier, elle sera ouverte en 2020 à l'ensemble des agents sous une forme simplifiée.



Refonder une gouvernance partenariale

• Déploiement Windows 10

Le déploiement a consisté à passer la totalité du parc d'ordinateurs (PC fixes, portables, tablettes...) dans la version de Windows 10.

Ce projet s'est déroulé sur près de 15 mois et a concerné plus de 2500 machines.



Refonder une gouvernance partenariale

• Mise en place d'un télé-service demande de subvention des associations

Un télé-service à destination des associations a été mis en place. Il permet de saisir et de traiter les demandes de subventions.

Les demandes d'assistance sont traitées par la Direction de la Relation Usagers.



Refonder une gouvernance partenariale

Fait marquant

L'infrastructure technique de www.vaucluse.fr a été modernisée.

Chiffres clés

Acquisition de matériels/supports numériques

- 1 509 PC et 205 portables installés au Département et dans les Collèges

Téléphonie/informatique

- 655 agents équipés d'un téléphone mobile ou d'un smartphone
- 57 abonnements tablettes et clés 3G

Coûts système d'information

- 84 053 € consacrés aux dépenses nouvelles d'investissement en Sécurité de l'information
- 61 364 € consacrés aux dépenses nouvelles de fonctionnement en Sécurité de l'information
- Coût SI par agent estimé à 2 430 €

Maintenance et prestations

- 26 projets métiers en cours dont 21 clôturés
- 2 homologations RGS (Référentiel Général de Sécurité) : gestion des subventions des associations et extranet Laboratoire Départemental d'Analyses

Perspectives 2020

L'application « APPL-IMMO 84 » actuellement à disposition des profils de contributeurs et métiers, sera ouverte en 2020 à l'ensemble des agents sous une forme simplifiée.

Conseil départemental
de Vaucluse

64 agents

PÔLE PRÉSIDENTENCE ET ASSEMBLÉE

Le Pôle Présidence et Assemblée a vocation à jouer un rôle de connecteur et de facilitateur entre les élus, les citoyens et l'administration départementale pour l'organisation des manifestations évènementielles, des campagnes de communication ou des séances de l'assemblée.



Pôle Présidence
et Assemblée

5 agents

SERVICE DE L'ASSEMBLÉE

**Il a pour tâche principale l'organisation des séances du Conseil départemental de Vaucluse et des réunions de la commission permanente.
Pour ce faire, il contrôle les circuits et la forme des rapports du Président et des projets de délibérations.**

MISSIONS

Il pilote la dématérialisation des pièces des séances et commissions permanentes. Il assure le suivi et veille au bon fonctionnement de l'applicatif métier en coopération avec la Direction des Systèmes d'Information.

Le Service gère les profils utilisateurs et assure le paramétrage du workflow de l'application Airdélib.
Il propose également une aide et des formations aux utilisateurs et tient à jour le guide d'utilisation.

Il gère la transmission des actes au contrôle de légalité de la Préfecture, ainsi que l'affichage et la publication des actes dans le Recueil des Actes Administratifs (RAA).

Il a également en charge les représentations du Département par les Conseillers départementaux au sein des commissions et organismes extérieurs. Le service assure également l'organisation des réunions du Bureau et des commissions.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Intégration du Service de l'Assemblée au pôle Présidence

Dans le cadre de la réorganisation des services de la Direction Générale des Services avec la transformation du Secrétariat Général en Direction de la Relation Usager et

la création du Pôle Présidence et Assemblée, le Service de l'Assemblée a été transféré dans ce dernier permettant de gagner en cohérence d'action et de lisibilité.

• Création d'un guide d'harmonisation de rédaction des arrêtés

Le Service de l'Assemblée a en charge la création et la publication du Recueil des Actes Administratif de la collectivité (RAA).

L'hétérogénéité des rédactions rendait complexe cette opération.

Pour ce faire, les services producteurs transmettent au Service de l'Assemblée leurs actes, ce dernier assurant la fusion des arrêtés dans un document unique.

Afin de gagner en efficacité, le Service a édité un guide d'harmonisation de rédaction des arrêtés permettant un gain de temps substantiel. Ce guide est en cours de déploiement.

• Équipement numérique de l'hémicycle

A l'occasion du processus de dématérialisation du circuit des rapports et délibérations, les documents remis aux élus départementaux sont depuis quelques années sous format numérique et consultables à partir de tablettes tactiles.

Ainsi des travaux de réfection des prises d'alimentation électrique des postes des élus dans l'hémicycle ont été réalisés afin d'assurer un fonctionnement optimal des outils multimédias de consultation en séance.

L'usage de ce type d'équipement multimédia induit une évolution du poste de travail des élus en séance.

Chiffres clés

- **257** rapports examinés en Séance Publique et **299** en Commission Permanente
- **12** Recueils Administratifs des Actes publiés
- **8 824** arrêtés produits par les services

Fait marquant

Il a fallu s'adapter aux nouvelles contraintes réglementaires, avec notamment le typage des annexes selon les consignes de la Préfecture, et aux nouvelles techniques avec la montée de version du logiciel Airdélib.

Perspectives 2020

La montée de version du logiciel Airdélib en 2020 va permettre une optimisation des ressources et des pratiques au regard de la nouvelle organisation.

Pôle Présidence
et Assemblée

13 agents

SERVICE DES MOYENS

Il a pour mission d'évaluer les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires et assure un rôle transversal concernant les politiques fonctionnelles en étant notamment mission d'appui ressources humaines pour le Pôle Présidence et Assemblée. Il a en charge le secrétariat du Président et du Pôle.

MISSIONS

Il a un rôle d'interface entre les secrétariats de la présidence et des élus et la Direction Générale des Services notamment pour l'instruction des interventions et des demandes d'information sur des dossiers, la rédaction des discours du Président et des édits.

Il assure la gestion et le suivi du contingent des logements réservataires du conseil départemental auprès des bailleurs soutenus par la collectivité dans le cadre de sa politique de l'Habitat.

Il participe à l'action des directions du pôle en interface élus / Protocole et élus / communication.

Enfin, il participe également à la relation usagers pour ce qui relève de la Présidence.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Participation aux commissions d'attribution des logements réservataires du Département

Le Département participe financièrement à la construction et à la réhabilitation des logements sociaux organisés par les différents bailleurs sociaux (Mistral-Habitat, Erilia, Grand Delta Habitat, Vilogia, Nouveau Logis Provençal,...).

Il soutient financièrement les bailleurs sociaux via des subventions pour l'aide à la pierre ou sous forme de garantie d'emprunt. En contrepartie, les bailleurs s'engagent à mettre à disposition 10 % des logements dits « Réservataires » sur le parc construit neuf ou sur la réhabilitation (anciens).

Le service des moyens participe aux commissions d'attribution de logements concernant les logements réservataires du Département.

Il centralise les demandes de logements et travaille en lien avec plusieurs partenaires.

Il sélectionne ensuite les candidats afin de les proposer au bailleur selon la situation sociale et l'urgence de la situation du demandeur. Les bénéficiaires de ces logements relèvent du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées du Vaucluse.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

• Fusion des OPHLM Mistral-Habitat et Grand Avignon Résidences

Conformément à la Loi Elan, qui préconise le regroupement ou la fusion des offices de moins de 12 000 logements afin de « faciliter la construction de nouveaux logements et de protéger les plus fragiles », le 1^{er} janvier 2019 l'organisme MISTRAL-HABITAT a fusionné avec GRAND AVIGNON RESIDENCES.

Cette fusion a donné naissance à VALLIS HABITAT et a été suivie d'une réorganisation du personnel en charge de la



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

Gestion locative et d'un changement de présidence et de direction.

Le service des moyens a ainsi pris contact avec les nouvelles équipes chargées de la Gestion locative afin d'assurer la continuité des méthodes de travail.

Chiffres clés

Gestion des logements réservataires Département

- **923** logements réservataires du Département
- **540** demandes de logements instruites
- **109** logements réservataires du Département attribués

Fait marquant

Le service des moyens a participé aux réunions du Comité Technique du Relogement relatif à la mise en œuvre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) mis en œuvre par le Grand-Avignon et la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) sur le secteur de La Rocade. Le Département a contribué aux opérations de relogement via son contingent de 10% de logements réservataires.

Perspectives 2020

Il est envisagé de poursuivre cette coopération sur La Rocade mais également pour les secteurs Reine Jeanne, Grange d'Orel et St-Chamand. Il est également prévu un engagement du NPNRU de Cavaillon.

Pôle Présidence
et Assemblée

13 agents

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

La direction de la Communication a pour mission d'assurer la lisibilité de l'action publique départementale en concevant et en mettant en œuvre une stratégie de communication déclinée par axe et garantissant la cohérence globale des messages.

MISSIONS

- **Le bureau éditions** assure le suivi des projets éditoriaux de tous les supports de communication émis par la collectivité : 84 Mag, plaquettes, guides et autres documents. Il est garant de la ligne éditoriale. Il gère la collecte des informations, depuis leur hiérarchisation, leur rédaction et mise en valeur en fonction des publics jusqu'à leur validation et archivage.
- **Le bureau des relations presse** a pour rôle d'élaborer à destination des médias locaux, régionaux et nationaux qu'ils soient généralistes ou spécialisés, les documents présentant les actions et manifestations et visant à des retombées presse.
- **Le bureau des campagnes de communication** conçoit et planifie les campagnes de communication, pilote l'achat d'espaces publicitaires, coordonne le travail visuel sur les médias partenaires et enfin suit les dossiers de signalétique.
- **La mission technique** intervient en appui pour de la Publication Assistée par Ordinateur ou de la photographie.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• « Bulle Souriceau », un livre illustré pour les jeunes lecteurs au croisement de plusieurs politiques publiques

Au printemps 2019, la Direction de la communication a édité et assuré la diffusion (à hauteur de 10 000 exemplaires) d'un album illustré à destination des jeunes lecteurs intitulé « Bulle Souriceau, à nous deux le Vaucluse ».

Cet ouvrage a été largement distribué via les EDeS auprès de familles dans lesquelles le livre n'est pas toujours présent. Il a été diffusé par le Service Livre et Lecture dans le réseau des bibliothèques partenaires du Département. La Direction de la communication a par ailleurs assuré sa diffusion dans toutes les écoles primaires du Vaucluse par le biais des communes.

Le grand public, informé par « 84 Le Mag », a enfin eu la possibilité de retirer un exemplaire gratuitement pendant deux mois dans les cinq musées départementaux et aux Archives départementales.

Cet ouvrage, qui répond à des enjeux d'encouragement à la lecture auprès du plus grand nombre, est également un outil de promotion du département (Bulle, le personnage, le parcours de long en large) et aide les jeunes lecteurs à comprendre qu'ils habitent un territoire appelé Vaucluse.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

• Campagne de sécurité sur les agents des routes

A la demande de la Direction des Interventions et de la Sécurité routière, la Direction de la Communication a mis en œuvre une campagne pour inviter les usagers à faire preuve de prudence envers les agents du Département qui travaillent sur le réseau routier.

Le travail a débuté avec un shooting photo mettant en scène trois agents volontaires des agences routières de

Vaison-la-Romaine, Sault et Apt. Puis trois visuels ont été élaborés pour habiller les 36 fourgons (arrière et côtés) et 42 véhicules utilitaires légers (arrière) du Pôle Aménagement.

Un spot radio a été également réalisé et diffusé sur France Bleu en septembre. Un communiqué de presse a permis de nombreuses retombées.



Soutenir la structuration de territoires de proximité

Chiffres clés

Actions de communication

- **750 000** magazines du Conseil départemental distribués
- **5 401** abonnés au compte Facebook du Département
- **26** conférences de presse

Espaces médias

221 898 € consacrés à l'achat d'espaces médias, répartis ainsi :

- **52 %** presse
- **7 %** radio
- **3 %** web
- **38 %** divers

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Communication autour des Espaces Naturels Sensibles (ENS)

La Direction de la Communication poursuit son travail de valorisation des Espaces Naturels Sensibles en collaboration avec la Direction du Développement et des Solidarités Territoriales.

Plusieurs outils sont venus compléter l'offre existante. Premièrement, la brochure du schéma départemental, voté en mars 2019 et qui encadre jusqu'en 2025 les enjeux et actions multi partenariales en faveur de notre patrimoine naturel.

Puis, le traditionnel agenda des 100 animations nature « On se connaît ? » ; destiné au grand public et diffusé à 10 000 exemplaires, ce document d'appel et ses déclinaisons

(affiches, contenus sur www.vaucluse.fr et Facebook, plan média, Beach flags) permettent de communiquer autour des dates, lieux et thèmes des sorties organisées.

En parallèle, des articles ont été écrits dans 84 Le Mag n°109 et n°110 ainsi que dans le guide plein air 2019 de Vaucluse Provence Attractivité.

Enfin, une vidéo d'ambiance à destination des réseaux sociaux a été élaborée.

L'exposition photos itinérante « Incroyable nature », installée cette année au sein de 19 lieux publics, a été visitée par 4 122 personnes.



Soutenir la structuration de territoires de proximité

Fait marquant

La Direction de la Communication a été associée au projet de plateforme "Job Vaucluse", dont elle a assuré le volet communication externe (rédaction, supports, relation presse ...).

Perspectives 2020

La parution d'un hors-série culture « 84 Le Mag » sera destiné à valoriser le travail des différents services du Conseil départemental œuvrant dans le domaine culturel au sens large : service de la Conservation départementale, Archives départementales, service Prospective et Soutien aux Acteurs Culturels, service départemental d'Archéologie.

Pôle Présidence
et Assemblée

22 agents

DIRECTION DES ÉVÉNEMENTS ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Elle a pour mission la gestion du protocole et des relations publiques, l'organisation des cérémonies officielles, la proposition de la planification et la gestion des manifestations prévues par le Conseil départemental sur l'ensemble du territoire.

MISSIONS

La Direction s'articule autour de 2 services pour conduire ses missions :

- **Le service logistique événementielle** gère la préparation et le suivi des manifestations en relation avec le service protocole et relations publiques. Il assure la coordination des moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation des manifestations du Conseil départemental. Il apporte un soutien logistique aux manifestations portées par la direction ou par une autre Direction du Conseil départemental.

- **Le service protocole et relations publiques** organise les manifestations publiques de l'Institution, assure le bon déroulement des réceptions et cérémonies dans le respect des règles protocolaires et républicaines, accompagne le Président ou son représentant dans ses déplacements officiels extérieurs et s'assure du bon déroulé de la manifestation et de la place protocolaire qui est due aux élu(e)s du Conseil départemental.

Il a en charge les envois des cartons d'invitation, le suivi et la mise à jour des listes protocolaires.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Promouvoir la politique agricole du Vaucluse au Salon international de l'Agriculture 2019 à Paris

Le Salon international de l'Agriculture s'est tenu au Parc des expositions de Paris, Porte de Versailles du 23 février au 3 mars 2019 et a réuni 633 000 visiteurs.

La DERP a conceptualisé et réalisé un stand de 60 m² pour un nouveau concept - l'épicerie gourmande « La Vauclusienne » - qui a permis à plus de 31 producteurs de venir représenter leurs produits locaux à Paris (120 variétés de produits). Tous les producteurs peuvent ainsi profiter de la visibilité offerte par le Département dans la limite des places disponibles.

Comme chaque année, un espace dédié à Vaucluse Provence Attractivité a permis de promouvoir cette manifestation et de mettre en avant les richesses de notre département.

Afin de permettre le bon déroulement de cette manifestation, la DERP a travaillé en amont, avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, la Chambre Régionale d'Agriculture, la Région PACA, la Direction de l'Agriculture du Conseil départemental ainsi que la Direction de la Logistique sur les différents cahiers des charges.

Elle a entre autre assuré l'agencement, la création et la fabrication du stand, la réalisation des visuels de communication, la mise en rayon de tous les produits, la gestion de l'Épicerie et l'accueil du public et des personnalités (Elus + VIP) durant tout le Salon ainsi que la gestion du déroulement de la journée d'inauguration et du protocole.



Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse

• Soutenir l'excellence agricole du Vaucluse avec « Terroirs en fête »

Avec 18 000 visiteurs accueillis (8 000 de plus qu'en 2018), Terroirs en Fête s'impose comme un des événements majeurs du territoire Vauclusien.

Cette grande manifestation populaire, organisée par le Conseil départemental de Vaucluse, met en valeur les producteurs et artisans vauclusiens (produits et savoir-faire), en offrant un panel complet de l'excellence de nos terroirs.

Ce grand marché à ciel ouvert a accueilli l'année dernière près de 140 exposants, dont environ 130 producteurs,

heureux de faire déguster leurs produits et de partager leur savoir-faire. Entièrement gratuit, Terroirs en fête est également un rendez-vous convivial et familial, qui propose de multiples animations tout ou long du week-end, plus particulièrement tournées vers les enfants.

Terroirs en fête en quelques chiffres, c'est 56 agents qui travaillent sur les deux journées, 1 400 enfants qui se sont inscrits aux activités proposées, 25 000 personnes sensibilisées par les réseaux sociaux.



Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse

Chiffres clés

Relations publiques

- **21** manifestations organisées ou co-organisées pour les agents du Conseil départemental
- **238** manifestations promotionnelles organisées ou co-organisées
- **38** événements co-organisés avec les partenaires

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Soutenir les pratiques sportives avec la manifestation « Place au Sports »

Démonstrations, stands d'information, initiations et spectacles ont été au centre de la manifestation gratuite, baptisée « Place aux Sports », organisée le dimanche 22 septembre à l'hippodrome de la Durance, à Cavaillon.

Ce rendez-vous, proposé pour la toute première fois par le Conseil départemental, a fait la part belle à de nombreuses activités proposées par plus de 20 comités sportifs départementaux.

Le public a ainsi été convié à s'initier à de nombreuses disciplines et à assister à des démonstrations.

Un vide-grenier « sportif » a par ailleurs été organisé de 10h à 14h ainsi que deux spectacles de BMX, VTT trial et trottinettes acrobatiques.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

Fait marquant

L'épicerie gourmande « La Vauclusienne » a été particulièrement appréciée par les visiteurs et plus particulièrement par la ville de Dôle qui organise chaque année REGALEXPO, un salon gastronomique de produits du terroir d'excellence.

Perspectives 2020

Avec de nouvelles modalités, il est envisagé de reconduire l'expérience de l'épicerie gourmande « La Vauclusienne » pour l'édition 2020 au salon international de l'Agriculture à Paris.

Conseil départemental
de Vaucluse

40 agents

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Elle a pour missions de contribuer à la définition des orientations stratégiques de la collectivité, à l'élaboration et à la mise en œuvre, sous la responsabilité de l'exécutif, d'un projet partagé en matière d'action publique.

Pour ce faire, le Directeur Général des Services dirige les services et en pilote l'organisation, en cohérence avec les orientations politiques définies. Manager, il assure un rôle d'assembleur de compétences et concourt à la dimension stratégique de la collectivité.

Pour répondre aux enjeux auxquels notre collectivité est confrontée, dans un environnement socio-économique évolutif, face à la raréfaction des ressources, la Direction Générale des Services est dotée d'une organisation qui, d'une part, garantit l'exécution des missions et, d'autre part, promeut une démarche prospective, vecteur de cohérence, de modernisation et d'efficience.

Il en va de la qualité du fonctionnement de l'administration et de sa nécessaire adaptation.

C'est aussi vouloir répondre aux exigences croissantes de rigueur et de transparence des actions menées.

L'organisation de la Direction Générale des Services s'appuie sur :

- **La Direction de la Relation Usagers**
- **L'Inspection Générale**
- **La déléguée à la protection des données, médiateur du Département, personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA)**



Direction Générale
des Services

32 agents

DIRECTION DE LA RELATION USAGERS

La Direction de la Relation Usagers assure un rôle d'interface entre les usagers et les services internes à la collectivité.

Ses missions sont les suivantes :

- Créer un mode d'accueil unique des demandes des usagers quel qu'en soit la source : courrier, téléphone, mail, contact physique, formulaires web
- Améliorer la qualité de la réponse apportée à l'utilisateur en apportant un premier niveau de réponse immédiat
- Simplifier le traitement des demandes par la création d'une base d'information partagée sur intranet et internet

MISSIONS

Elle comprend :

- **La mission information et communication numériques :**

Garante de la ligne éditoriale de tous les contenus numériques, elle rend accessible sur :

- Vaucluse.fr, la communication du Conseil départemental de Vaucluse,
- Intranet, la communication institutionnelle à l'attention de l'ensemble des agents du Département.

- **La mission d'appui ressources et procédure**

Relai RH en interne, elle met également à disposition des agents une base de connaissance actualisée et partagée sur le fonctionnement interne de la collectivité et l'organisation. Elle trace et optimise les instructions des demandes internes.

- **Un centre de contact regroupant le service courrier et courriels et la mission accueil physique et téléphonique :**

Les flux des demandes des usagers en provenance des différents

canaux de communication sont centralisés ce qui permet d'avoir une vision à 360° des actions et d'apporter un premier niveau d'information et de réponse de qualité adapté à chaque profil.

Le centre de contact offre ainsi aux usagers un accès simplifié aux démarches administratives et un accompagnement personnalisé et de proximité pour faciliter l'usage des télé-services mis en place par le conseil départemental.

- **Le service des courriers et courriels**

Il assure la gestion de l'ensemble du courrier externe et des saisines par voie électronique. Il organise le circuit de collecte de tri et d'expédition du courrier émanant des services du conseil départemental

- **La mission accueil physique et téléphonique :**

Elle assure la gestion du standard téléphonique du conseil départemental et de l'accueil physique de l'hôtel du Département

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019

• Création et actualisation du nouveau site internet "Vaucluse.fr"

Dans un souci d'ergonomie, de lisibilité et d'accessibilité, le Département a fait le choix de mettre à disposition une nouvelle plateforme numérique au service des Vauclusiens

et des Vauclusiennes, leur permettant de retrouver toutes les informations sur les missions et les actions du Département.



Refonder une gouvernance partenariale

• Création d'un centre de contacts

Un centre de contacts mettant en réseau les agents des accueils de la collectivité a été mis en place à compter d'avril. Il prend en charge l'accueil physique, téléphonique, les mails, le courrier et centralise les demandes des usagers arrivées dans les sites centraux.

Le fonctionnement du centre de contacts a été expérimenté avec le portail des associations qui permet d'apporter un premier niveau de réponse et une aide aux associations notamment pour la saisie sur une plateforme de télé services en ligne des dossiers de subvention.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

• Ouverture des services numériques aux usagers

Ce projet est mené en partenariat avec le pôle Développement et la Direction des Systèmes d'Information. Une première réponse est apportée par le Centre de

contacts et un accompagnement est proposé aux associations pour la saisie des dossiers de subvention sur la plateforme de télé-services en ligne.



Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

Chiffres clés

Centre de contacts

- 340 000 courriers arrivés
- 404 000 courriers affranchis
- 47 espaces collaboratifs sur Intranet
- 1 199 messages d'internautes reçus
- 1 082 appels reçus dans le cadre du télé-service associations Campagne 2019

Information numérique

Sur le site internet vaucluse.fr :

- 393 Pages créées
- 193 Offres d'emplois déposées
- 162 Agendas
- 110 Actualités
- 1 174 858 pages vues

Communication interne

Reportages vidéos :

- 34 vidéos réalisées

Revue de presse :

- 364 revues de presse réalisées

Newsletters/Essentiels :

- 22 envois numériques

Fait marquant

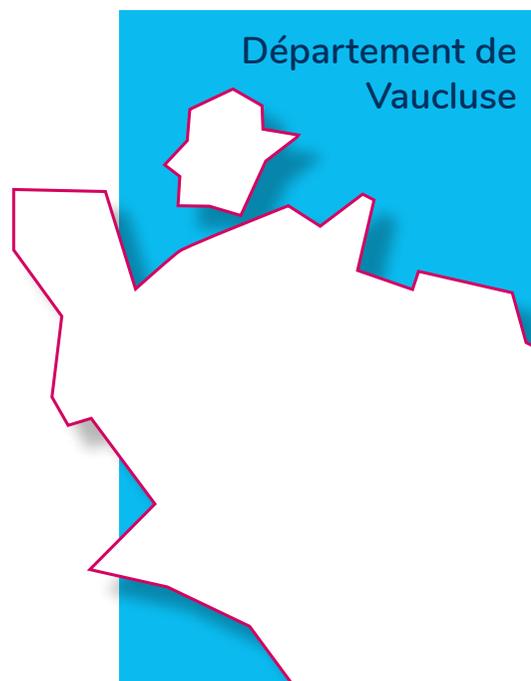
La création en avril 2019 de la Direction de la Relation Usagers a permis de développer des outils adaptés à une organisation plus réactive dans le cadre d'une relation usagers repensée.

Perspectives 2020

Création du nouvel Intranet "Ariane".

Développer le Centre de contacts avec la mise en œuvre de nouveaux projets de dématérialisation des procédures à l'attention des usagers du Conseil départemental de Vaucluse.

La Direction de la Relation Usagers va contribuer au chantier de mutualisation de la carte professionnelle et de la carte d'accès.



EN CHIFFRES

LE VAUCLUSE EN CHIFFRES

Population totale du Vaucluse	579 509
Taux de chômage (INSEE 3ème trimestre 2019)	10,60%
Nombre de kilomètres de routes	2 327

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN CHIFFRES

Effectif permanent au 31/12/2019	2 356
Moyenne d'âge pour les femmes	49
Moyenne d'âge pour les hommes	50
Bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2019	6 175
Bénéficiaires de la PCH au 31/12/2019	2 263
Foyers allocataires du RSA au 31/12/2019	16 332



COMPTE ADMINISTRATIF 2019

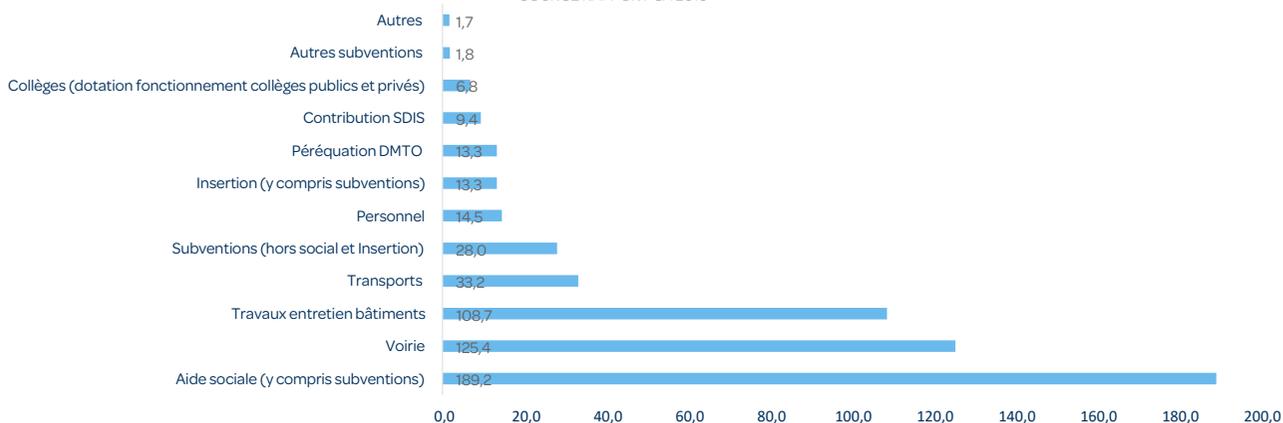
622 MILLIONS D'EUROS

CA 2019 EN M€ <small>SOURCE CA 2019</small>	
Dépenses réelles d'Investissement <i>(Dépenses d'équipement + dette)</i>	134,8
Dépenses réelles de Fonctionnement <i>(Dépenses de gestion + intérêts de la dette)</i>	535,6
Recettes réelles d'Investissement <i>(Recettes d'équipement + produit des emprunts)</i>	46,1
Recettes réelles de Fonctionnement	622,0

PAR GRAND DOMAINE (EN €)

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE GESTION 2019 EN M€

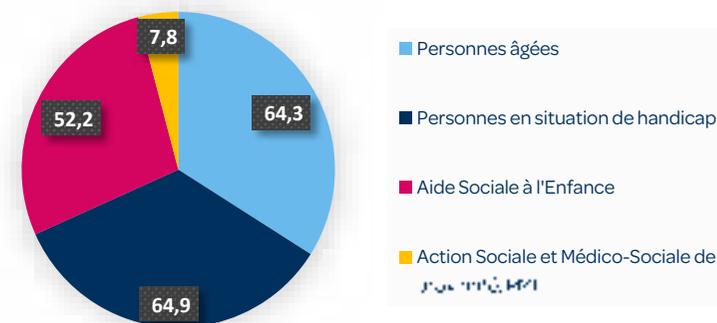
SOURCE RAPPORT CA 2019



PAR POLITIQUE PUBLIQUE DU SOCIAL

DÉPENSES DE GESTION : AIDE SOCIALE (HORS INSERTION) EN M€

SOURCE CA 2019





QUELQUES DONNÉES

INFORMATIONS FINANCIÈRES - RATIOS <small>SOURCE CA 2019</small>	
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	927,0 €
Produit des impositions directes par habitant	297,0 €
Recettes réelles de fonctionnement par habitant	1 079,0 €
Dépenses d'équipement brut par habitant	188,5 €
Encours de la dette au 31/12/2019 par habitant	316,1 €
Dotations globales de fonctionnement par habitant	139,9 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	23,6%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	90,0%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	17,5%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	29,3%
Population totale <small>(source fiche DGF 2019)</small>	579 509

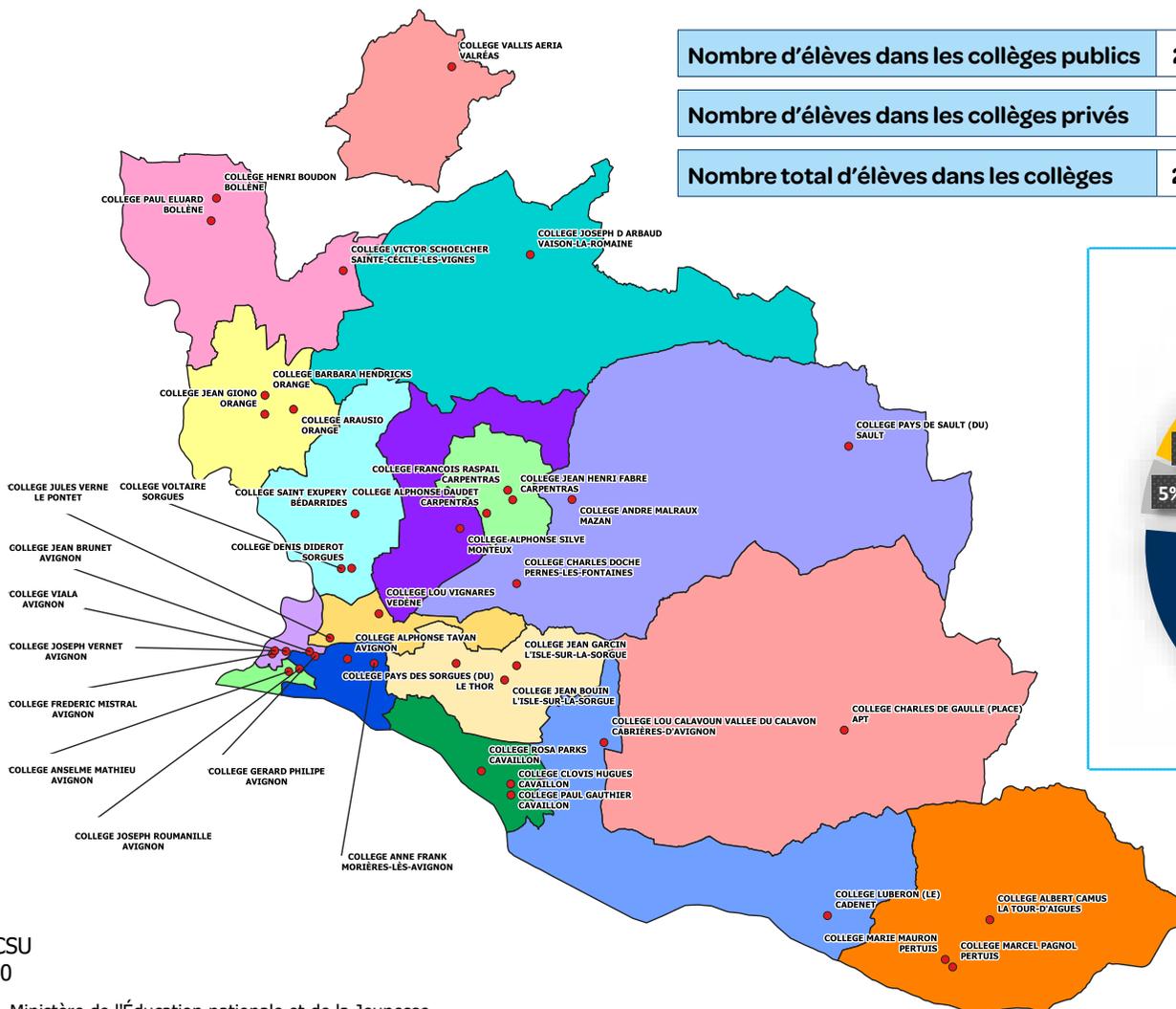


LES COLLÈGES DU VAUCLUSE

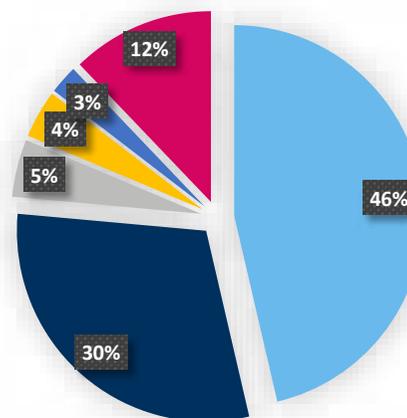
LOCALISATION DES COLLÈGES

Nombre d'élèves dans les collèges publics	22 784
Nombre d'élèves dans les collèges privés	6 014
Nombre total d'élèves dans les collèges	28 798

- 41 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
- 13 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS



DÉPENSES CONSACRÉES AUX COLLÈGES (DOTATION DE FONCTIONNEMENT, ENTRETIEN...) EN M€



- Dotation fonctionnement des collèges publics
- Dotation fonctionnement des collèges privés
- Entretien des collèges
- ATTEE
- Bourses départementales
- Autres

• Collèges
cantons (2015)

LE RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL : 2 327 KM

• **En bleu, le réseau d'Intérêt Régional** qui assure, en complément du réseau des routes nationales, le maillage principal du Département. Il est destiné à supporter le trafic de transit et à vocation à desservir les principales agglomérations du Département.

• **En vert, le réseau de Développement Territorial** qui assure, par des liaisons de ville à ville, le rabattement de la circulation vers le réseau structurant.

• **En gris foncé, le réseau de Desserte Locale** qui est constitué par les routes à faible trafic et qui assurent les dessertes locales et à vocation touristique.

